

VOIR DIRE

Au service de la population sourde du Québec depuis 1983

Numéro 134 • Novembre - Décembre 2005 • L'exemplaire 5\$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
avec les associations de sourds du Québec

*Joyeuses Fêtes
Bonne et heureuse
année 2006*

Mot de l'éditeur ■ Page 3



7^e Championnat
canadien de
10 quilles des
sourds

6 au 9 octobre 2005
à Montréal ■ Page 21

**La formation des membres du CQDA
couronnée d'un éclatant succès**

15 et 16 octobre 2005
à Montréal ■ Page 6



Être Sourds : « parents » et responsables de nos relations mutuelles dans la communauté sourde, pour être adultes comme citoyens



Par Élie PRESSEAULT

Il y a, au Québec, une tendance plutôt ambivalente des relations entre les parents d'enfants sourds et la communauté sourde, que ce soit au sein des associations, entre les associations de parents et les associations sourdes, dans les relations entre les parents d'enfants sourds et les Sourds ou, encore, tout simplement de la mentalité que nous avons de ces relations. Cette situation prend racine

dans les tendances historiques, dont celles de la mentalité post-congrès de Milan et de la politique québécoise. C'est afin de donner de meilleures chances aux enfants sourds, aux parents de ceux-ci et à la communauté sourde que nous nous pencherons sur ce sujet quelque peu polémique.

Avant de poursuivre plus loin, il est important de tenir compte que le Québec a été aux prises avec une redéfinition importante de son identité depuis le dernier siècle, plus particulièrement depuis 1960, ce qui n'est pas sans rappeler l'identité sourde et entendante. Passant d'une appartenance canadienne à une identité québécoise, le Québec vit avec un processus psychologique de transformation et d'inversion de ses rôles sociaux, politiques et économiques, comme le Sourd qui prend conscience de son identité dans un monde majoritairement entendant et le parent d'enfant sourd qui prend conscience de l'existence du Sourd et d'avoir à se débrouiller comme entendant face à lui la majorité du temps, et d'avoir à vivre en harmonie avec lui.

Comme dans tout processus, il y a parfois dédoublement et compensation des rôles des deux parts, résultant de complexes d'infériorité – de supériorité également, bien sûr – et de réaction face à la dénégation de son être collectif – comme Sourds, bien sûr, mais également comme entendants vis-à-vis des Sourds. Ainsi, comme Sourds et comme parents d'enfants sourds, nous commettons parfois des actions contradictoires, que ce soit pour maintenir le Sourd dans un état de dépendance ou de le rendre responsable de son indépendance !

Une partie des écueils réside surtout sur le marché du travail, dans l'établissement de relations entre personnes sourdes et entendantes. Le plus souvent, nous défendons, par exemple, l'importance pour les Sourds d'acquiescer une éducation pour accéder à des postes de qualité. Mais une fois arrivé sur le marché du travail, soit le Sourd n'a pas de place ou, encore, il occupe un poste subalterne beaucoup plus longtemps qu'une personne entendante, par exemple. Cette relation de subordination fait que la personne sourde ne se sent pas prise en compte, qu'on ne reconnaît pas son statut de professionnel.

Bien sûr, cette situation est en train de changer, mais il ne faut pas oublier que nous vivons avec le phénomène du vieillissement de la population – des baby-boomers pour être plus précis. Donc, il y a une tendance contraire à surmonter, la tentation au statut quo. Et plus ou moins souvent, ce statut quo dévalue la langue signée par rapport à la parole, on ne se le cachera pas. C'est une question de valeur et de conflit de conformité.

De survivant de la culture canadienne-française, le Québécois en est venu, peu à peu, à vivre – notez la nuance entre survivre et vivre – sa culture québécoise. Dans le processus, il y a eu une quête du

Québec à assumer pleinement son destin. Forcément, elle a été quelque peu mise en échec, peu importe que nous soyons souverainistes ou fédéralistes, que ce soit dans le cadre des négociations provinciales-fédérales, des réformes constitutionnelles ou des référendums sur la souveraineté du Québec.

Cette mise en échec des aspirations québécoises nous fait voyager entre deux tendances contraires. Donc, parce que nous avons une telle fureur de vivre selon nos aspirations, nous tenons mordicus à nos rôles sociaux, de parents d'enfants sourds et de Sourds dans ce cas précis, ou encore nous nous en dégageons avec une égale fureur.

Pour revenir à nos moutons, tant que nous agissons inconsciemment dans la même tendance psycho-historique au sein de la société, ce seront encore les enfants sourds – qui forment notre avenir collectif – qui en paieront le prix. La tendance post-congrès de Milan a justifié une conception très inégalitaire des relations entre personnes sourdes et entendantes, en d'autres mots, nous avons carrément subordonné la personne sourde à la personne entendante. Nous – un « nous » qui « incluait » seulement deux personnes sourdes sur 164 au moment de prendre position – avons cautionné une mise à l'écart des personnes sourdes en bannissant les professeurs sourds des écoles sourdes, parce qu'ils n'étaient pas productifs dans le cadre de la recommandation « quasi-unanime » de la mise sur pied de la méthode orale dans la quasi-totalité des écoles sourdes, pour soi-disant mieux instruire les enfants sourds.

Inutile de revenir sur cet épisode sombre de notre histoire humaine. Nous avons parlé, reparlé et interprété les conséquences de ce congrès de multiples façons. La conséquence majeure de tout cela, c'est qu'il y a eu une division des jeunes générations sourdes d'avec les plus âgées, processus toujours en cours, et une dévaluation certaine des langues signées. Ce qui n'est pas sans faire penser au fait que nous avons divisé les aspirations québécoises, du point de vue fédéral. Que ce soit dans l'établissement d'un État québécois ou dans le cadre d'une réforme constitutionnelle majeure, le Québec a été laissé de côté, comme le Sourd et l'enfant sourd ont été laissés de côté et maintenus à distance.

Nous pouvons comparer cette dynamique en utilisant l'analogie des chicanes perpétuelles des compétences fédérales et provinciales depuis le temps de Duplessis. Cela a eu du bon pour le Québec, qui s'est affirmé de plus en plus de son être collectif. Mais, comme le Québec a la majeure partie du temps gagné ses luttes, jusqu'à temps que Pierre Elliott Trudeau et les autres disciples de la ligne dure fédérale imposent leur ligne de conduite; l'harmonie et l'épanouissement à part égale des deux parties a fait défaut tout au long du processus, un peu comme deux personnes qui tirent leur côté de couverture.

Il y a donc une contre-tendance. Laquelle ? Puisque le Sourd Québécois et le parent d'enfant sourd – entendant dans 90 % des cas – se sentent responsables de l'avenir des enfants qui les concernent tous deux, et qu'il y a souvent divergence philosophique dans la façon d'éduquer ces enfants, chacun se prévaut de quelque rôle ou responsabilité qui justifierait qu'il assume plus de responsabilités; il y a donc beaucoup de « tirailage » de couverture et de chicanes... bref, le dialogue de sourds subsiste. Et il y a aussi un processus inverse de déresponsabilisation et de « je ne touche pas à ce qui t'appartient » et donc, dans ce cas, les enfants sourds sont pris

Éditorial, suite et fin

en sandwich ou tout simplement laissés à eux-mêmes, sans repères durables.

Les conseils sages de part et d'autres tombent dans des oreilles de sourds... N'est sourd que celui de l'esprit... Les Sourds et les parents d'enfants sourds ont donc à y voir. Sans renversement historique majeur des rôles sociaux et du statut quo actuel, il est difficile de voir comment nous en viendrons à un épanouissement citoyen réel, et en toute égalité de cause. C'est, entre autres, pourquoi Option Sourde a été mise sur pied récemment, dans la foulée d'Option Québec de René Lévesque et d'Option Citoyenne de Françoise David.

Comment pouvons-nous écouter nos conseils si notre langue première est la langue signée ? Nous ne pouvons pas écrire de livres, sauf dans une minorité des cas, et au prix de nombreux efforts. Pas si vite... Il est toujours possible de signer nos livres en format vidéo, et de les sous-titrer et/ou d'ajouter du son au besoin. Et c'est ce que nous ferons, par exemple, avec Option Sourde, avant de retranscrire le livre en langue seconde, le français. Ainsi, le bilinguisme sourd serait reconnu et validé d'une certaine façon. Car c'est souvent en posant de telles actions que nous en venons à reconnaître nos besoins et notre réalité comme Sourds.

Nous revenons de loin comme société. Les effets de Milan ou du 11 septembre sourd perdurent depuis 125 ans, l'avenir du Québec est en otage depuis la Conquête de 1760 et le statut constitutionnel du Québec-Canada, depuis 1960. Le Québec doit se relever de ses nombreux échecs, tirer les leçons de son passé, se débarrasser de ses réflexes ou complexes de colonisé, et se soucier d'entreprendre les conversations à part égale avec son interlocuteur, que ce soit le citoyen québécois, canadien, le représentant de toute province ou du fédéral, le Sourd, le parent d'enfant sourd, et l'entendant... Dans l'établissement d'un dialogue et d'une négociation de bonne foi, il est important de converser et, ainsi, connaître notre interlocuteur et ses besoins, et d'apporter les changements nécessaires peu importe leur nature. Au bout de quoi, nous pourrions vivre égaux, indépendants de notre destinée, et solidaires dans la coopération intergénérationnelle.

Si la souveraineté citoyenne – et donc sourde par le fait même – doit se faire, la prise de conscience doit aussi se faire. Et ainsi, nous pourrions prendre la responsabilité de cette démarche collective majeure, que ce soit comme Sourds, parents d'enfants sourds, et entendants. Il y a inévitablement des ponts qui doivent s'établir. Et quand nous sommes « parents », peu importe la façon, nous sommes responsables de prendre des décisions. Mais il est souvent facile d'oublier d'écouter, au premier rang, ce que nos enfants – sourds dans ce cas précis – ont à nous dire, indépendamment de tout guide ou référence enraciné dans le statut quo. C'est pourquoi, nous devons bien faire nos devoirs comme individus et comme collectivité !

Pour le moment, ce qui reste, c'est qu'il y a trois solitudes – Sourds adultes, parents d'enfants sourds et enfants sourds – qui, à force d'errer dans ce réflexe collectif, sont perpétuellement déracinées et intégrées de force dans un environnement étranger – processus institué de désinstitutionnalisation et d'isolement –, et qui sont en proie à un désarroi collectif et à un sentiment d'impuissance résultant d'une incommunication – peu importe sa nature, qui est multiple – qui, parvenu à maturité, ne peut pas faire autrement que de s'amplifier. Cette incommunication n'est pas insurmontable. Cependant, elle exige un regard neuf et une volonté tout à fait mutuelle de changer les choses dans le bon sens.

Cette amplification de l'incommunication laisse place à un état de révolte ou bien, elle diminue la personne, voire l'éteint sous l'effet de cette cacophonie et de cette désorientation. En conséquent, pour vivre pleinement notre identité citoyenne comme Sourds, nous devons reconnaître cet état de fait, et en prendre acte dans nos actions futures ! Agir de façon responsable et conséquente en somme ! ■

Mot de l'éditeur



Souhaits des Fêtes

À l'aube de la nouvelle année 2006, l'équipe de production de VOIR DIRE tient à remercier chacun de ses lecteurs et lectrices pour sa fidélité au cours de l'année. C'est cette fidélité qui a permis à VOIR DIRE d'être publié pendant plus de 20 ans et d'améliorer continuellement son contenu.

Nous profitons de l'occasion pour vous offrir vos meilleurs vœux pour un temps des Fêtes où le bonheur, l'amour et la joie seront au rendez-vous, et pour une nouvelle année qui, nous le souhaitons, comblera vos souhaits les plus chers.

L'éditeur ■

Avis aux commanditaires et annonceurs

La direction de VOIR DIRE tient à vous informer que de nouveaux tarifs publicitaires seront en vigueur à partir du numéro de janvier-février 2006, en raison de la hausse des coûts de production. La dernière hausse de tarifs remonte à 1999.

Pour toute question relative à cette hausse, veuillez nous joindre aux coordonnées habituelles. ■



Centre de
Communication
Adaptée

Venez nous voir au
Magasin situé à
l'Institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri, local A-464

Vous y trouverez une panoplie d'aides de suppléance à l'audition tel que :



- Distributeur Soft TDD autorisé
- Amplificateur personnel
- Contrôle d'environnement (feu, pleurs de bébé, porte, téléphone)
- Montres
- Piles auditives (10, 13, 312, 675)
- Téléphone avec amplification
- Télécscripteur
- Système infra-rouge pour les téléviseurs
- Réveil matin (alarme lumineuse ou vibration)



Communiquez avec nous,
notre représentant se fera
un plaisir de répondre
à vos questions.

CDEC
Centre-Sud / Plateau Mont-Royal
Coopération de
Développement
Économique et
Communautaire

Centre de Communication Adaptée
3600, rue Berri, local A-464
Montréal (Québec)
H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2214 poste 3608
ATS : (514) 284-3747 poste 3608
Fax : (514) 284-5086
Courriel : magasin@surdite.org

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Yvon Mantha**
éditeur-adjoint
- **Julés Desrosiers et Élie Presseault**
éditorialistes
- **Guyline Boucher**
abonnement et comptabilité
- **Monique Therrien**
Correctrice
- **Claude Drouin**
infographe
- **Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha et Claude Drouin** : *photographes*
- **André Chevalier**
expédition

COLLABORATEURS :

- Jacinthe Auger Guy Fredette
- Martin Bergevin Steven Grenier
- Gilles Boucher Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : SCRIBEC Limitée

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel
Étranger : 35 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :



C.P. 37
Succursale Youville
Montréal, Qc
H2P 2V2

ATS* et télécopieur : (514) 351-8372

*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511

Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

Sommaire

Éditorial : Être Sourds	2 et 3	Nouvelles de l'ASE	16
Mot de l'éditeur	3	Centre Notre-Dame de Fatima	17
Avis	3	2e Casino de la MFSM	18
Sommaire	4	Vélo des Sourds	18
La parole est aux lecteurs	5	28e Championnat canadien de curling des Sourds	19
Nouvelles du CQDA	6	Trois golfeurs québécois... ..	19
Chronique immobilière	7	ASSQ... ..	20
Marguerite Blais... ..	8	Le 7e Championnat canadien de dix quilles des Sourds	21
Nouvelles de l'APVSL	9	Nouvelles du CLSM	22 et 23
7e Congrès canadien des Sourds	10	Nouvelles du Club Lions... ..	24
Nouvelles de l'Étape	11	Naissances, mariages et décès	25
ADSMQ de L'Assomption - Des Moulins	11	De joyeux retraités	25
Nouvelles du RMSLSJ	12	Chasse et pêche	26
Nouvelles d'AIM-CROIT	13	Don de la FSQ	27
Le travail et les personnes handicapées	14 et 15		

Page couverture

Photo du haut (*Photographe : Donald ALLARD*) : Lors du 7e Championnat canadien de dix quilles des Sourds, tenu à Montréal du 6 au 9 octobre dernier, Alouis Korak, deuxième à partir de la gauche, a remporté l'or, George Halas, au centre, suivait avec l'argent et Gilles Gravel, deuxième à droite, décrochait le bronze. Ils sont entourés de Robert Back, administrateur, à gauche et d'Aurèle Fortin, président du comité organisateur à droite.

Photo du bas (*Photographe : Martin BERGEVIN, CQDA*) : Les 15 et 16 octobre derniers avait lieu la formation des membres du CQDA à l'ENAP, formation qui portait sur l'appareil gouvernemental et le rôle du CQDA. Sur la photo, les 27 participants, les interprètes et l'animateur qui affichent un large sourire démontrant ainsi leur entière satisfaction. ■

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 135 - 19 décembre 2005; n° 136 - 20 février 2006; n° 137 - 24 avril 2006.



Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

Jocelyn Lambert, *président*
Juliette Drouin,
vice-présidente et secrétaire

Pierrette Groulx, *trésorière*
Pierre Gosselin, *directeur*
Arthur Drouin, *directeur*

Denis Berthiaume, *directeur*
Nicole Bourque, *directrice*, Nancy Paquet, *directrice*
Carmen Raymond, *directrice Drummondville*



Prothèses dentaires

Fabrication et réparation

Service en



Examen et consultation gratuits

1450, rue Jean-Talon Est, Montréal H2E 1S7 • Métro Fabre • Face à l'hôpital Jean-Talon



ATS : (514) 728-8833



Fax : (514) 728-0670



Voix : (514) 728-8888



Nidal A. Chakra, d.d.

Denturologiste



Bien connaître les faits et les motifs avant de juger

Ce texte vise à répondre aux questions soulevées par Jules Desrosiers dans son texte du dernier courrier des lecteurs « *Bien analyser avant de parler* » du mois de septembre-octobre 2005. Comme mentionné dans le titre, il sera ici question de connaître la version des faits et les motifs d'Option Sourde au moment de sa prise de parole publique dans le cadre du dossier de l'école Gadbois.

Si nous avons « accusé » une situation, pour reprendre les mots de Jules, « sans connaître réellement la situation », il n'en fut rien. Si nous avons effectivement dénoncé le fait que la nouvelle directrice ne connaissait pas les signes et les Sourds au moment de son embauche, nous étions tout de même réalistes. Et ce réalisme tenait compte de la possibilité qu'il n'y ait pas de directeur ou directrice sourd-disponible.

Nous en avons donc fait un débat, une prise de conscience. Nous avons questionné une pratique actuelle, en demandant, par exemple, dans le « Scandale à Gadbois », s'il allait de soi qu'une personne sourde, ou à tout le moins qui connaisse les Sourds, dirige une école destinée aux enfants sourds gestuels. Et nous avons invité les personnes à y réfléchir, malgré le ton scandaleux, catégorique que nous avons pu adopter. Après tout, ce n'est pas seulement avec des prières que nous en viendrons à avancer socialement comme Sourds.

Donc, nulle part, tout au long de nos écrits, n'avons-nous exigé le retrait de la directrice. Nous avons surtout déploré un système « entendant » - et non, nous ne crachons sûrement pas sur l'apport des membres entendants du personnel de nos écoles sourdes qui croient en nous et nous soutiennent dans nos démarches -, une philosophie conflictuelle avec la nôtre, et nous avons souligné la nécessité d'entreprendre des actions en vue « d'éradiquer les injustices érigées en système que nous vivons depuis le congrès de Milan de 1880 et même avant. ». Et si nous devons en croire la mobilisation autour de notre cause et de la marche du 11 septembre sourd d'Option Sourde - qui n'était pas basée sur cet enjeu de toute

façon, mais sur le 125^e anniversaire du congrès de Milan ou le 11 septembre sourd, et le 25^e anniversaire des premiers cours de LSQ, et donc le soutien à la cause de la reconnaissance de la LSQ -, nous sommes sur la bonne voie.

S'il y a été question de l'idéal du *Deaf President Now* d'une certaine façon, c'est dans l'élaboration de ce que nous voulons mettre de l'avant avec Option Sourde. Donc, de légitimer le précédent de ce qui se fait actuellement à l'Université Gallaudet au sein de la direction et du conseil d'établissement, soit d'avoir une majorité de professionnels sourds dans nos établissements, nos associations, et d'avoir une plus grande tribune sur la place publique, tout cela « dans la mesure du possible » bien sûr.

Comme nous l'avons soutenu dans le cas de l'école Gadbois, « Certaines choses furent bâties au cours des dernières années – dans le cadre de l'intégration progressive de la LSQ à l'école – et oui, Rome ne s'est pas bâtie en un seul jour. Nous considérons l'ensemble des efforts poursuivis jusqu'à maintenant, et c'est ce qu'il nous faut continuer. ».

Après tout, le moment est crucial. La communauté sourde québécoise fait face à de grands défis actuellement. En plus de la reconnaissance de la langue des signes québécoise tant réclamée, dans les prochains mois, années, elle devra consolider ses acquis sans quoi elle pourrait les perdre. Par exemple, Julie-Élaine Roy et Paul Bourcier quitteront le Service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE) dans les deux prochaines années. La condition sourde a été traitée aux petits oignons au SAIDE grâce à leur leadership, et si nous voulons que cela se poursuive, il faudra continuer à revendiquer haut et fort !

Nous passons le flambeau à une nouvelle génération de Sourds, et il faut faire honneur aux acquis que nous avons réussi à obtenir de hautes luttes. Et nous avons également appris récemment – début septembre – que I. King Jordan, premier président sourd de Gallaudet tirerait sa révérence fin d'année 2006. Ce n'est donc pas uniquement un phénomène local. Nous devons nous rallier autour de nos symboles et les faire valoir dans nos revendications, pour vivre pleinement notre existence de Sourds de par le monde, et non de se contenter de survivre.

Élie Presseault, *Option Sourde* ■

Est-il plus économique et plus sage d'implanter les jeunes enfants sourds ?

Dans la revue de l'automne 2004 du CHUQ (Centre hospitalier universitaire de Québec), intitulé « Santé en tête », j'ai lu un article portant sur les implants cochléaires. L'article disait que, depuis près de vingt ans, on avait implanté plus de 450 personnes, ce qui représente une moyenne de vingt-deux implantés par année.

Quels sont les taux de réussite et d'échec reliés à l'implant cochléaire ? Est-ce que le gouvernement a fait des vérifications ou un sondage pour connaître ces taux ? Est-ce c'est toujours sous forme expérimentale ?

Le gouvernement a la capacité de dépenser des millions de dollars pour les implants cochléaires (oto-rhino-laryngologistes, orthophonistes, audiologistes, consultants en ergothérapie, psychologues, techniciens en éducation spécialisée, adaptation/réadaptation, etc.). De plus, avec l'implant cochléaire, le gouvernement pense avoir réglé le problème des enfants sourds, mais c'est une erreur. Les enfants sourds, même implantés, auront toujours besoin d'interprètes et de preneurs de notes, ce qui coûte aussi très cher, parce qu'ils fréquentent des écoles différentes dans des endroits différents.

Contrairement à ce que j'ai énuméré dans le paragraphe précédent, un enfant sourd qui grandit dans sa langue maternelle, la langue des signes québécoise, apprend **très facilement**. Tout ce dont il a besoin, c'est un programme scolaire adapté en langue visuelle qui inclut la traduction/adaptation français/LSQ, comme on le fait avec les autres langues.

Si l'on fait une comparaison, il y a une énorme différence de coûts entre une école spécialisée pour un groupe de dix élèves avec un enseignant qui maîtrise le bilinguisme/biculturalisme et une école régulière. Dans la première, l'enseignant communique toujours directement avec les enfants sourds dans leur langue, la LSQ, et il y a moins de risque d'isolement chez les enfants. Les enfants implantés, quant à eux, fréquentent différentes écoles dans différents endroits. Le contact ou la communication entre l'enseignant et l'enfant sourd ne se fait pas toujours directement. L'enfant sourd implanté peut souvent avoir besoin d'un interprète ou d'un preneur de notes, comme tout autre sourd, et avoir également tendance à s'isoler.

En envisageant l'avenir de leurs enfants, les parents pensent souvent au mode oral comme mode de communication. Avec l'implant cochléaire, il faut toujours penser au mode de communication « audio-oral » et oublier le mode « visuo-gestuel », comme la langue des signes québécoise. Étant moi-même sourd profond, incapable d'utiliser la voix pour m'exprimer, je communique en LSQ et je n'ai pas besoin d'implant cochléaire. J'ai 42 ans et je n'ai jamais eu de problème à fonctionner dans la société. Je me suis toujours débrouillé en utilisant du papier et un crayon ou en ayant recours à un interprète lorsque c'était nécessaire.

Les Sourds sont fiers de leur langue et de leur culture.

Daniel Forgues, Directeur général
La Fondation des Sourds du Québec ■



Résumé de la formation des membres

Les 15 et 16 octobre avait lieu la formation des membres du CQDA portant sur l'appareil gouvernemental et le rôle du CQDA.

Les vingt-sept valeureux participants sont ressortis de la formation la tête pleine d'informations qu'ils pourront disséminer dans leur milieu et utiliser eux-mêmes afin de mieux cibler leurs interventions auprès du gouvernement.

Il est impossible de résumer, en quelques mots, la somme d'information reçue du formateur, Paul-René Roy de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Voici donc les très grandes lignes et conclusions de la formation.

Au cours des deux jours, les participants ont réfléchi sur : le gouvernement et son fonctionnement, la modernisation de l'état, l'environnement du CQDA, et les modes et pratiques de l'organisme.

Fonctionnement du gouvernement

La thématique du gouvernement et de son fonctionnement a permis à chacun de mieux comprendre la hiérarchie gouvernementale, le fonctionnement légal et administratif de l'état, les multiples étapes de prise de décision, la structure de l'administration publique québécoise et la place qu'occupent les organismes communautaires à titre de partenaires. L'élément le plus marquant du mode décisionnel de l'état est la multiplicité des étapes. Cette multiplicité est souvent synonyme de lenteur, source d'impatience du milieu communautaire.

Modernisation de l'état

Le formateur a expliqué, de manière claire et simple, comment l'état providence des années soixante s'est lentement transformé en un état de plus en plus désengagé qui a, au fil des ans, remis certaines de ses responsabilités en d'autres mains.

Ce désengagement a modifié les responsabilités de l'état, mais force est de constater que le milieu associatif ne s'est pas adapté tout à fait à ces changements, s'attendant encore à recevoir les mêmes services qu'autrefois.

L'état évolue aussi suivant le parti au pouvoir et son programme. Les priorités d'un parti ne sont donc pas toujours les priorités de l'autre et les dossiers que le milieu présente au gouvernement se doivent d'être en lien avec ces priorités, sous peine d'être ralentis dans leur progression.

Les participants ont donc aussi compris que deux éléments influencent l'avancement des dossiers du milieu communautaire : le contexte politique et la lourdeur bureaucratique. Cette compréhension acquise, ils ont conclu que le milieu communautaire devait s'adapter au contexte politique et modifier ses stratégies selon le mode de gestion du gouvernement élu, analyser ce mode de gestion afin de déterminer les meilleurs cibles à viser pour l'avancement du dossier, puis patienter devant la lourdeur bureaucratique, tout en demeurant tenace.

Ils ont constaté qu'il n'était pas tout à fait vrai que rien n'avance lorsque l'on dépose des revendications au gouvernement. Les dossiers évoluent, mais parfois à une lenteur si exaspérante que l'on croit qu'ils font du surplace...

Environnement du CQDA

Au matin de la deuxième journée, les participants ont discuté de l'OPHQ, de la politique gouvernementale de l'action communautaire et du Secrétariat à l'action communautaire autonome.

Au cours des dix dernières années, le rôle et les responsabilités de l'OPHQ ont changé. Longtemps responsable des programmes d'aides techniques et du soutien financier des associations dans leur rôle de défense des droits et de promotion des intérêts de leurs membres - programmes qui ont été transférés à divers ministères ou au SACA - l'Office est passé à un rôle plus effacé aux yeux de ces mêmes associations. Aujourd'hui, son rôle vise davantage la coordination des actions concernant l'élaboration et la prestation des services par les ministères, les municipalités, les commissions scolaires et autres organismes publics et privés, afin d'améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées de s'intégrer et de participer pleinement à la vie en société.

Les participants ont compris qu'il revient, plus que jamais, au milieu associatif lui-même de se prendre résolument en main et d'être le véritable artisan de la défense de ses droits et de la promotion de ses intérêts.

Quant à la politique gouvernementale de l'action communautaire, elle concerne tous les organismes communautaires québécois qui doivent s'y intéresser puisqu'elle est garante de leur avenir.



Photo : Chantal GIROUX, CQDA

Paul-René Roy, formateur

Modes et pratiques

Finalement, la formation s'est terminée sur la mission du CQDA. En sous-groupes, les participants ont réfléchi sur le travail du CQDA, ses lacunes, sa relève et l'importance de la solidarité de ses membres ainsi que celle du CQDA avec le milieu communautaire.

Cette brève autoréflexion a permis de scinder la mission du CQDA en deux volets : le politique et le communicationnel. Huit grands éléments ont été déterminés, soit l'importance d'être proactif à titre de porte-parole crédible, de créer des alliances, d'établir une synergie avec le milieu, d'informer et de former les membres, de cibler et de prioriser les interventions, de développer de nouveaux outils - forum, consultation, concertation, etc. -, de former la relève et, finalement, de sensibiliser la population.

Malgré l'intensité des deux journées de formation, les participants, bien que fatigués, ont manifesté leur enthousiasme et en ont redemandé, établissant avec conviction l'importance de la formation des membres tant actuelle qu'à venir. ■



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101
Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.

Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.

Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi. Au plaisir de vous rencontrer !

**RE/MAX®**RE/MAX PERFORMANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome**Huguette Caron**
Agent immobilier affilié 1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2Par le SRB : 711
Bur.: (514) 766-1002
Rés.: (514) 765-0823
Fax : (514) 769-3232
huguetecaron@hotmail.com
www.remax-quebec.com/performance••••• **Huguette Caron**
•••••
••••• Interprète gestuelle
•••••
••••• Par le SRB : 711
••••• Rés.: (514) 765-0823
••••• Fax : (514) 765-0002

Chronique immobilière

Courtoisie de
Huguette CARON
RE/MAX Performance

La visite sur rendez-vous, s'il-vous-plaît

Vous êtes locateur (propriétaire). Pouvez-vous vérifier l'état du logement d'un de vos locataires, y effectuer des travaux ou le faire visiter sans préavis et à n'importe quelle heure ?

Le locateur doit donner au locataire un préavis de 24 heures de son intention de vérifier l'état du logement, d'y effectuer des travaux ou de le faire visiter par un acquéreur éventuel. Ce préavis peut être verbal ou écrit.

En ce qui concerne les visites d'un locataire éventuel, le locataire actuel doit les permettre dès qu'il a avisé le locateur qu'il ne reconduit pas son bail ou dès que le bail est résilié. La loi ne requiert pas du locateur, dans le cas du droit de visite d'un locataire éventuel, l'obligation de donner un préavis de 24 heures.

Si le locataire manifeste son refus de laisser visiter son logement, le locateur ne peut l'y contraindre. En cas de refus abusif, le locateur pourra demander à la Régie du logement d'émettre une ordonnance d'accès.

La vérification de l'état du logement, ainsi que la visite d'un locataire ou d'un acquéreur éventuel, doit avoir lieu entre 9 h et 21 h. S'il en est autrement, le locataire peut refuser. Celui-ci peut également refuser ces visites si le locateur ou son représentant n'est pas présent.

S'il s'agit de travaux mineurs, ils doivent être effectués entre 7 h et 19 h, à défaut de quoi le locataire peut s'y opposer.

Lors de situations urgentes, le locateur peut passer outre aux règles d'application du droit d'accès et de visite. Tel est également le cas lorsqu'il y a entente à l'amiable entre un locateur et son locataire.

Par ailleurs, le locataire qui souhaite installer ou changer les serrures ou tout autre mécanisme restreignant l'accès à son logement, tel que les chaînes de sécurité, barrières, etc. doit, au préalable, obtenir le consentement du locateur. Cette obligation s'applique également au locateur qui voudrait, par exemple, procurer de nouvelles serrures à son locataire. Le non-respect de cette exigence permet à la Régie du logement d'émettre une ordonnance contre la partie en défaut.

L'objectif de cette obligation est de permettre au locateur, en cas d'urgence et si le locataire est absent, de pénétrer dans le logement sans retard afin de protéger les lieux loués et les biens du locataire. Dans un tel cas, le locateur qui n'a pas les clés peut entrer dans le logement du locataire de quelque façon que ce soit et le locataire est responsable des dommages encourus. ■



Centre d'aide en français écrit pour les sourds

Centre d'aide en français écrit pour les sourds

SERVICE OFFERT AUX ADULTES SOURDS EN LSQ

Le CAFÉS, c'est l'endroit pour

Faire des exercices sur papier ou à l'ordinateur

Apprendre les règles du français écrit et à corriger ses erreurs

Comprendre sa correspondance d'affaire

Apprendre à répondre à une lettre

● GRATUIT

● INDIVIDUEL

● SANS RENDEZ-VOUS

HORAIRE

Consultez le site
Internet
pour connaître
l'horaire d'automne

À l'UQAM, Pavillon De-Sève, 320 Ste-Catherine Est, DS-4564

Pour information

www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm OU Contacter Rachel Berthiaume
berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca
(514) 987-6911 (voix & ATS)*Les nouvelles coordonnées de*

CINÉPHOTO S

À la suite du changement de local, CinéPhoto S
a ses nouvelles coordonnées, voici :
ATS et télécopieur : (514) 352-4437
Courriel : info@cinephoto.ca*Vous êtes toujours bienvenus à nous contacter pour
vous offrir des services de photographie ou/et de
production vidéo en qualité professionnelle.**Manon Bergeron et Yann-Guénolé Lacroix*

Marguerite Blais remercie les gens de la communauté sourde.

Je profite de l'occasion offerte par la revue Voir Dire pour remercier tous les membres de la communauté sourde qui ont assisté à ma soutenance de thèse, le 23 mai dernier, à l'UQAM. J'ai été extrêmement surprise et heureuse par votre présence nombreuse. Vous m'avez donné des ailes et de la confiance. J'ai été en mesure de relever le défi imposé par les membres du jury.

Écrire une thèse doctorale sur un sujet aussi complexe que l'identité sourde, alors que je ne fais pas partie de votre communauté et que je ne travaille pas avec les personnes sourdes, m'a souvent placée dans une position d'inconfort. Je me suis sentie en déséquilibre tout au long de ma recherche, ne sachant pas toujours si mes idées étaient fondées. Mon but ultime n'était pas de prouver mes capacités ou mes connaissances – je me rends compte que je ne sais pas grand chose en comparaison du savoir et des fines subtilités propres au monde des sourds/Sourds – mais de parcourir avec vous un chemin qui mène vers la reconnaissance de votre langue, de votre culture, sans omettre de présenter les différences entre les sourds/Sourds de naissance – oraliste ou gestuel – les devenus sourds et les malentendants qui vivent des situations divergentes et autres.

Chemin faisant, j'ai appris sur ma propre identité, peut-être plus que sur les sourds/Sourds. Vous m'avez accompagnée sur cette route de la tolérance et de l'acceptation de la différence. Mon regard, celui que je porte sur l'Autre ne sera jamais plus le même. J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont accepté de me livrer leur récit de vie. Vos histoires singulières sont importantes pour l'avenir de nos jeunes sourds et de leurs parents entendants ou sourds. J'espère que vous ne vous sentirez pas trop mis à nu en parcourant un jour cette étude. J'ai fait le choix de conserver de longs moments de vos histoires personnelles. Vous parlez mieux que moi de vos vies, de vos joies et de vos soucis.

En terminant, et en quelques mots, voici comment j'ai découvert, en cours de route, le véritable enjeu de cette recherche : le Sourd redéfini comme Signeur, ce qui implique un renversement de perspective quant à l'approche de la surdité, qui ne constitue pas, vue sous ce nouvel angle, un élément porteur de contribution culturelle en soi. En étudiant ce groupe de « sourds », en les écoutant parler de leur parcours, nous avons découvert que la culture sourde n'est pas la culture « sourde », mais une culture de Signeur.

Le « maître-Signeur » est donc celui qui exprime le monde autrement, dans toute sa complexité, et avec tous



ses sens, l'ouïe en moins. Il le fait par le geste et le corps. Sa langue gestuelle est avant tout une langue authentique, complète et organisée, qui répond à ses besoins cognitifs, linguistiques et affectifs, une véritable communication, entière et symbolique, une nouvelle langue qui interpelle n'importe quel être humain et qui permet l'épanouissement de la personne dans toutes les sphères de l'existence, que ce soit la vie familiale, l'éducation, l'amitié, l'amour, l'engagement social, les activités de loisirs ou le travail.

Le « maître-Signeur » revendique une nouvelle façon de communiquer. La « positivité » du Sourd, c'est qu'il est « maître-Signeur » grâce un ensemble d'habiletés inhérentes à sa surdité, et un monde axé sur le visuel : l'écriture, le théâtre, le sport, la sculpture, la peinture. Le seul domaine où le sourd n'est pas très habile est celui de la musique, et là encore, il rêve parfois de pouvoir s'exprimer par le chant ! Il s'exprime d'ailleurs très bien par le biais des percussions, des tam-tams et de la danse.

Les Sourds nous interpellent par leur culture fondée sur le signe et le geste, dans une différence qui se fait sentir non seulement par l'absence de la parole, mais également dans les perceptions et les valeurs véhiculées. Quand on maîtrise une langue, on a un meilleur accès à l'apprentissage d'une autre langue, et si les Sourds se sentent respectés et valorisés dans ce qu'ils sont, s'ils peuvent s'épanouir pleinement, c'est justement grâce à cette culture du Signeur. Au Québec, la culture sourde, encore très minoritaire, est toujours menacée. Comme nous l'avons constaté, les enfants sourds sont presque tous inscrits dans des classes régulières ou des programmes scolaires qui visent leur intégration à la société dominante entendant. Les Sourds qui utilisent la LSQ sont peu nombreux en Amérique du Nord. Pourtant, ils veulent préserver cette langue et cette culture (sourdes) d'expression québécoise. Ainsi, dépasser l'identité qui ne consiste qu'à être défini comme Sourd et accéder au statut de « maître-Signeur » ne va pas de soi. De grands obstacles se posent, qui ne garantissent en rien l'intégration sociale des adhérents à cette culture menacée de marginalisation, voire d'exclusion.

Par ailleurs, nous savons, surtout depuis notre étude, que les sourds fortement scolarisés vont certainement contribuer à un changement quant à la perception des personnes entendant du Québec par rapport aux sourds. De plus, ces sourds fortement scolarisés, malgré les obstacles supplémentaires que pose le marché du travail dans une société dominante entendant, vont tout mettre en oeuvre pour briser ce mur invisible qui les empêche d'accéder à des postes décisionnels. Ils vont peut-être parvenir à constituer un « lobby » sourd/Sourd plus fort, pour faire avancer des dossiers sensibles qui touchent à la condition et à la dignité des personnes sourdes. Ils vont, entre autres, devenir des modèles positifs de référence pour stimuler les jeunes sourds à poursuivre leurs études au-delà du secondaire, et à explorer de nouvelles disciplines, des territoires toujours vierges sur la « planète » des sourds. ■

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE

Brigitte Sabourin, r cipiendaire du Prix Dollard-Morin pour la r gion de Laval

Le Prix Dollard-Morin souligne le travail b n vole en loisir et en sport. Il est remis   des femmes et   des hommes qui ont en commun la g n rosit , le dynamisme et le courage n cessaires pour r aliser les projets auxquels ils croient.

Le prix a  t  nomm    la m moire de monsieur Dollard Morin, journaliste   La Presse, de 1940   1981, o  il r digea 8 500 chroniques de sport et loisir. En plus de son travail de journaliste, il enseignera, de 1962   1984,   l' cole des guides touristiques de Montr al. En 1967, il sera invit  par le Premier Ministre   faire partie d'un comit  sp cial charg  de l'organisation d'une session qui m nera   la cr ation du Haut-Commissariat   la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

En plus du travail et de l'enseignement, Dollard Morin s'est impliqu , pendant plus de vingt-cinq ans, dans de nombreux groupes de loisir et fut b n vole au sein de plusieurs organisations. Il fut, entre autres, pr sident de la F d ration folklorique du Qu bec et gouverneur de la F d ration des loisirs-danse du Qu bec.

Les actions b n voles de Brigitte Sabourin

L'Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval (APVSL) ne pouvait faire autrement que de soumettre la candidature de madame Brigitte Sabourin   ce prestigieux prix qu'elle a remport  haut la main pour la r gion de Laval. Voici pourquoi.

Ses actions b n voles au sein de la communaut  sourde et malentendante du vaste territoire lavallois   l'Association des Sourds de Laval et, ensuite,   l'Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval, illustrent bien sa d termination   offrir ses services et   rendre la communication adapt e pour la population sourde.

Elle s'est particuli rement illustr e dans le d veloppement et la promotion des activit s de loisir des sourds et des malentendants de Laval. Ses multiples luttes et ses efforts constants afin d'obtenir des activit s adapt es - par le biais de l'interpr tariat, plus particuli rement - ont permis aux personnes vivant avec une surdit  de sortir de leur isolement, de fraterniser entre eux et de d couvrir un monde culturel, scientifique, touristique jusque-l  inconnu parce que non accessible.



Nous remarquons, de gauche   droite, Yvon Mantha, coordonnateur de l'APVSL, Jean-Marc Fournier, ministre de l' ducation, du Loisir et du Sport, Brigitte Sabourin, laur ate et Maxime Jutras, conjoint de Mme Sabourin.

Elle a mis sur pied un caf  Internet pour sourds et malentendants, qui a ouvert ses portes en avril 2003, afin qu'ils profitent pleinement de cet outil informatif, de loisir et de communication et s'initient aux nouvelles technologies.

Les sourds et les malentendants ont aussi pu assister   des conf rences th matiques ou d'int r t g n ral gr ce au recours aux services d'interpr tation qui permettent d'adapter les informations afin qu'elles leur soient accessibles.

En plus de s'impliquer sur le terrain, Mme Sabourin s'est aussi impliqu e dans quelques conseils d'administration tels que celui de l'Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval, le Centre qu b cois de la d ficience auditive, le Regroupement pour la promotion des personnes handicap es de Laval, pour ne nommer que ceux-l .

Pour l'APVSL, son implication de tous les moments a signifi  une croissance de l'organisme, une offre accrue d'activit s aux membres et une  mancipation de la client le jusque-l  isol e. Bref, elle a contribu , par ses efforts et sa d termination,   l'inclusion culturelle,  ducative, scientifique, touristique et communautaire des personnes vivant avec une surdit  sur le territoire de Laval et a, pour cela, amplement m rit  de recevoir le prix Dollard-Morin. ■

Association
Mont r gienne
de la Surdit  Inc.

.....AMS

148, Jacques-Cartier Nord, bureau 26
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6B6
Info : ATS et voix : (450) 358-1911
Courriel : amsinc2@hotmail.com

CAF -JOURD



Bienvenue   tous!

Rencontre • Jeux • Jaser • LSQ
Social Sourd • F te •  v nement
Conf rence



Association des Personnes Vivant
avec une Surdit  de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717

(450) 967-9734

(450) 967-8131

Courriel : apvsl@videotron.ca

Le conseil
d'administration
2005-2006

Pr sident : Jean-Luc Leblanc • Vice-pr sident : Yves Caron
Secr taire : Isabelle Guimond • Tr sori re : Brigitte Sabourin
Administrateur : Jacqueline Greaves

7^e Congrès canadien des Sourds (CCS2006)

Par Alain TURPIN, coordonnateur des relations publiques



Vidéos LSQ-ASL disponibles sur le site Internet

Le comité organisateur a le souci de bien informer le public sourd et c'est pourquoi nous vous avisons que trois vidéoclips, réalisés par Érick Jalbert, sont maintenant disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.ccs2006dcc.org. Michel Lelièvre et Pamela Witcher, deux Sourds bien connus de la communauté sourde, font l'animation en LSQ et ASL de ces vidéoclips et vous informent sur la salle Albert-Rousseau, où se tiendra le congrès, et sur différents lieux touristiques. Ces productions vidéo sont également sous-titrées. Le comité organisateur du CCS2006 prévoit faire d'autres vidéoclips en 2006.

Campagne d'inscription hâtive, une réussite !

Le public sourd a bien répondu à la campagne d'inscription hâtive se terminant le 30 septembre dernier. La vente, offrant un rabais de 100 \$ sur l'achat d'un forfait, a été un succès. Ce forfait incluait l'obtention du programme du Congrès et d'un billet de théâtre, l'accès à la cérémonie d'ouverture, aux ateliers, aux forums, aux stands et à la cérémonie de clôture (banquet/spectacle). Plus d'une centaine de participants se sont procurés ce forfait. Le Congrès s'annonce comme une réussite sur tous les plans, alors pourquoi ne pas vous inscrire dès maintenant et réserver vos places, du 19 au 22 juillet 2006, dans la région de Québec. On peut télécharger le formulaire du participant qui est disponible sur le site Internet du CCS2006, soit le www.ccs2006dcc.org. Vous pouvez aussi demander un formulaire à Guylaine Boucher (adresse électronique : info@ccs2006dcc.org), au secrétariat de l'organisation, à l'adresse postale suivante : *Congrès canadien des Sourds 2006* • 200, rue Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E3

Appel aux conférenciers

Nous lançons un appel aux conférenciers intéressés à partager leurs expériences, leurs réalisations et leurs compétences. L'invitation s'adresse à tout type de conférencier : étudiants, intervenants, professionnels ainsi qu'à toute personne concernée par les thématiques abordées lors du Congrès : Les droits de la personne et les Sourds; Éducation des Sourds; Langue et culture des Sourds; Vie communautaire des Sourds; La technologie et les Sourds; Les loisirs et les Sourds.

C'est Michel Lelièvre, coordonnateur de la logistique, qui s'occupera de la sélection et de la supervision des conférenciers. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site Internet ou lui écrire à l'adresse électronique suivante : m.lelievre@ccs2006dcc.org. **Il est à noter que la date limite pour faire une demande est le 31 décembre 2005.**

Artisans recherchés

Vous qui faites des créations artisanales, nous vous invitons à mettre en valeur vos œuvres. L'artisanat, c'est du crochet, du tricot, de la couture, des petits travaux d'ébénisterie et bien d'autres réalisations. Un responsable des stands (info@ccs2006dcc.org) recevra votre « formulaire de réservation de kiosque ». Pour ceux qui souhaitent exposer leurs œuvres, une autre responsable (p.witcher@ccs2006dcc.org) attend avec impatience votre formulaire « appel aux artistes ».

Nous attendons vos commentaires et vos questions. Sentez-vous libre de nous contacter ! ■

Nouvelles de la Société culturelle canadienne des Sourds

Par Alice DULUDE,
directrice de LSQ de la SCCS

Centre de la culture des Sourds

Comme vous le savez déjà, la SCCS rêve depuis longtemps d'avoir un centre de la culture des Sourds. C'est au printemps prochain, plus précisément le 13 mai 2006, que s'ouvrira ce Centre de la culture à Toronto. L'ouverture du centre aura lieu le même jour que le Mayfest.



Récompense pour deafplanet.com

Pour la deuxième année consécutive, deafplanet.com a reçu une récompense, le prix Gémeaux 2005 pour le site Internet le plus populaire ! Depuis sa création, le site a connu un franc succès et la SCCS et marbledmedia sont ravis qu'il ait remporté ce prix d'envergure. ■



L'Association des Sourds
de Lanaudière inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS



5000 rue d'Iberville, Montréal
(Québec) H2H 2S6

Tél.: ATS : (514) 285-2229
Voix : (514) 285-8877
Fax : (514) 285-1443
ATS : 1-800-853-1212

Courriel : sivet@cam.org

Urgence : (514) 285-8555
(après les heures de bureau)



L'imprimerie... pourquoi pas ?

Depuis juin dernier, l'entreprise d'insertion *Imprime-Emploi* offre une formation aux personnes sourdes et malentendantes leur permettant d'acquérir de l'expérience de travail en reliure et en finition commerciale de produits imprimés.

Les entreprises d'insertion sont un lieu où l'on reçoit une formation tout en travaillant. Ceci répond bien aux besoins des personnes sourdes. De plus, la formation est donnée avec le soutien d'une personne sourde qui a déjà complété son parcours d'insertion, et les intervenants sont soutenus par des interprètes gestuels ou oralistes, selon les besoins.



Si tu es présentement à la recherche d'un emploi, que tu trouves cela difficile et que tu ne possèdes pas de métier spécialisé, ce projet est peut-être pour toi. Tu dois aimer travailler avec des brocheuses, des perceuses, des ciseaux, une règle, de la colle, des presses et autres outils de bureau. Tu dois, en plus, être habile avec tes mains, être méticuleux, précis et capable de voir les détails. Si tu te reconnais, tu es peut-être la personne que l'on recherche.

Selon les informations contenues dans *REPÈRES*, d'ici 2008, les perspectives d'emploi dans ce domaine sont bonnes et auraient même tendance à augmenter légèrement. Un préposé d'atelier de reliure peut gagner entre 7,60 \$ et 16,49 \$ selon son expérience et ses compétences. Suite à la formation de 26 semaines, tu pourrais dénicher un emploi dans une imprimerie, dans une maison d'édition, un centre de reliure ou un centre de reprographie. Alors si un bon emploi dans un secteur d'avenir t'intéresse et que tu n'as pas le goût de faire de longues études, inscris-toi !

Pour le faire, rien de plus facile, contacte-moi à l'*ÉTAPÉ* au 526-0887. Je t'aiderai à compléter ta démarche auprès de l'entreprise et d'Emploi Québec. De plus, après la formation, nous pourrons t'aider à trouver ton stage et un emploi. Dépêche-toi, il ne reste que quelques places seulement ! Au plaisir de te rencontrer ! ■

L'Association des devenus sourds et malentendants du Québec – secteur de l'Assomption et des Moulins

Inauguration des nouveaux locaux

Par Françoise O'DELL, coordonnatrice

Le 3 octobre dernier, le Conseil d'administration recevait membres et visiteurs dans ses nouveaux locaux lors d'une soirée portes ouvertes. De 17 h 30 à 19 h 30, tous pouvaient visiter les nouveaux locaux situés dans le pavillon Richelieu, au 50 rue Thouin bureau 101 à Repentigny.

Lors de cette soirée portes ouvertes, les visiteurs ont eu l'occasion de se familiariser avec les services disponibles et les activités offertes, en plus d'avoir l'opportunité d'échanger avec les intervenants du milieu et les membres du Conseil d'administration. Vins et fromages furent servis aux visiteurs.

Cette étape constitue un grand virage entrepris par l'association pour mieux servir les personnes devenues sourdes ou malentendantes de la région. L'Association a désormais un lieu de rassemblement muni d'une boucle magnétique, facilitant de beaucoup la communication entre ses membres. ■



Monsieur Thouin, trésorier, Mesdames Louise Paré, secrétaire, Françoise O'Dell, administratrice et Isabel Béchar, présidente.

Développement de ressource pour personnes handicapées physiques et sensorielles



Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées physiques et sensorielles



OPÉRATION SÉCUR-IMPACT
Le stationnement réservé, ça se voit!

1001, boul. Maisonneuve Est, 5^e étage, B.P. 527
Montréal (Québec), H2L 4P9

Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028

Courriel : letape@letape.org
Site Web : www.letape.org

Nouvelles du Regroupement des Sourds et Malentendants du Saguenay - Lac-St-Jean

Par : Iany Bédard
Secrétaire



Photo : Jean PAULIN

Au début de l'année 2005, le Regroupement a aménagé ses bureaux dans le nouveau centre communautaire situé au Lac Kénogami, après avoir logé plusieurs années à la Maison de l'Amicale à Jonquière. Le nouveau centre est plus fonctionnel, plus pratique et répond mieux aux besoins des membres de la région.



Photo : Jean PAULIN

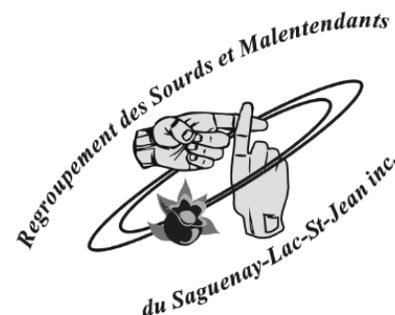
Nous souhaitons bon succès au président du Conseil d'administration Gervais Larouche et à son équipe. Après 40 ans d'existence, il y a toujours place à l'amélioration afin d'accroître la qualité de vie des personnes sourdes et malentendantes de la région.

Conseil d'administration 2005 - 2006

Voici les membres de l'actuel conseil d'administration du Regroupement des sourds et des malentendants du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Gervais Larouche
Président



Diane Leblanc
Vice-Présidente



Eric Lemieux
Directeur



Iany Bédard
Secrétaire



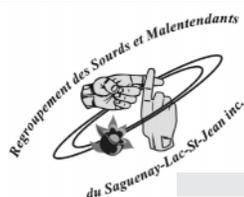
Alain Ratthé
Trésorier



Lina Simard
Directrice conférence et publicité



Steeve Ratthé
Comité de loisirs



3000, chemin de l'Église
Lac Kénogami (Québec) G7X 7V6
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)
Fax : (418) 542-0493
rsm-02@hotmail.com

Conseil d'administration 2005 - 2006

Gervais Larouche, président
Diane Leblanc, vice-présidente
Eric Lemieux, directeur
Iany Bédard, secrétaire

Alain Ratthé, trésorier
Lina Simard, directrice conférence et publicité
Steeve Ratthé, comité de loisirs



Par Cloé LANDREVILLE

Le vendredi 28 octobre dernier, AIM CROIT a tenu, au Centre des loisirs de Saint-Laurent, l'événement « I AM ABLE » dans le cadre de l'initiative multimédia « Montreal Matters » du réseau CBC, organisée, cette année, sous le thème du travail. En tant que partenaire, AIM CROIT a tenu cette journée sur le travail en rapport avec les personnes handicapées.

Plusieurs personnalités politiques et publiques ont pris part à l'événement, notamment le ministre de l'Environnement et député de Saint-Laurent/Cartierville, l'honorable Stéphane Dion; la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Michelle Courchesne; la conseillère au service de l'éducation de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Madame Denise Gagnon; et le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, monsieur Alan DeSousa. Tous ont prononcé une longue allocution et ont fait preuve d'une grande générosité en écoutant attentivement les nombreuses préoccupations des personnes handicapées et de leurs représentants, et en répondant aux questions de ceux-ci, ce qui fut grandement apprécié par tous les participants. Plusieurs personnes sourdes étaient présentes et ont pu faire valoir leur point de vue sur la situation particulière que vivent les sourds par rapport à l'emploi.

Lors de cette journée, plus d'une centaine de personnes ont assisté à des simulations d'entrevue mettant en lien des représentants d'entreprises et des personnes handicapées, et ont pu entendre les témoignages d'intervenants d'entreprises de renom et de personnes handicapées.

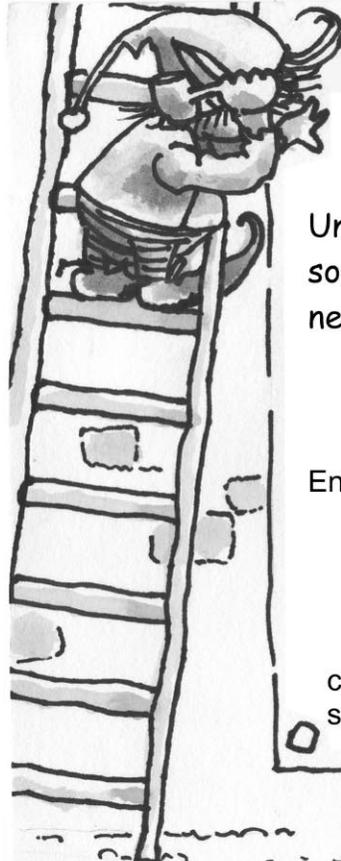
AIM CROIT a été remercié chaleureusement et on lui a demandé de répéter annuellement cet événement, ce qui démontre l'engouement que ce dernier a suscité chez toutes les personnes présentes. ■



Photo : AIM CROIT

Le président du conseil d'administration de AIM CROIT, Jean-Léo Côté nous expliquant que lui aussi a un handicap, il est malentendant et doit porter des appareils auditifs.

Autres textes en page 14 et 15



Dictionnaire LSQ-Français pour l'enfant et sa famille

Un magnifique cadeau pour vos enfants sourds ou entendants...
neveux, nièces ou petits enfants!

58\$ l'unité
+ 6\$ de frais d'envoi

Envoyez votre chèque ou mandat poste à

RESO
C.P. 175
Clarence Creek, ON
K0A 1N0

chèque au nom de RESO ou commandez directement sur notre site internet : www.resosurdite.com



Le vendredi 28 octobre, j'ai été mandatée par le CQDA pour assister à une journée spéciale sur le travail et les personnes handicapées, organisée par AIM CROIT et le réseau CBC (Radio-Canada anglais). Ce fut une journée très enrichissante.

AIM CROIT offre un programme de développement de l'emploi parrainé par l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale et subventionné par Emploi-Québec. C'est donc un service qui aide les personnes handicapées à se trouver un emploi et à mieux s'intégrer en milieu de travail. Les participants ont pu assister à des conférences offertes par des ministres : M. Stéphane Dion, ministre de l'Environnement au gouvernement fédéral - et député de Saint-Laurent/Cartierville où se déroulait l'événement et où se situe AIM CROIT - et Mme Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale au gouvernement québécois.

Il y a également eu de nombreux témoignages de personnes handicapées intégrées en milieu du travail qui ont reçu l'aide d'AIM CROIT, et aussi de représentants des compagnies qui embauchent des personnes handicapées et adaptent leur poste.

J'ai également pris connaissance d'une nouvelle loi dont je n'avais pas encore entendu parler et qui s'appelle : Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et autres dispositions législatives qui, en tant que projet de loi, a porté les numéros 155 et ensuite 56. Cette loi a finalement été adoptée en décembre 2004. J'ai fait des recherches pour savoir quelles réelles implications cette loi avait sur nous et voici le texte d'introduction à la loi (les parties soulignées sont de moi) : « Ce projet de loi propose diverses mesures visant à préciser la mission et les fonctions de l'Office des personnes handicapées du Québec et à favoriser l'intégration de ces personnes à la société, ainsi que le développement et l'organisation des ressources et des services qui leur sont destinés.

Ainsi, l'Office disposera désormais de façon explicite d'un rôle de coordination à l'égard des différentes mesures qui concernent les personnes handicapées. Il devra notamment évaluer ces mesures, en plus de formuler des recommandations à leur égard, le cas échéant. Plus spécifiquement, l'Office devra promouvoir l'identification de solutions visant à réduire les disparités dans les régimes et les services, la planification individuelle de services, l'utilisation d'une classification uniforme des déficiences, incapacités et situations de handicap, l'inclusion, dans les programmes de formation, d'éléments relatifs à l'adaptation des interventions et des services destinés aux personnes handicapées, ainsi que l'amélioration des normes d'accès sans obstacles aux bâtiments et lieux publics.

L'Office aura aussi pour fonction de promouvoir la création de programmes de formation et d'information en vue de favoriser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées. Il sera aussi chargé d'évaluer notamment la progression de cette intégration et d'effectuer ou de faire effectuer l'expérimentation de biens et de services nécessaires à l'intégration de ces personnes. Enfin, l'Office, dont le rôle de conseiller sur toute matière ayant une incidence sur les personnes handicapées est explicité,

pourra en outre exercer des pouvoirs accrus en matière d'assistance et d'intervention auprès de ces personnes. C'est ainsi que l'Office pourra formuler des recommandations ou donner son avis à un ministre ou à un autre partenaire sur toute question qui concerne les personnes handicapées et faire rapport au ministre chargé de l'application de la loi.

En outre du gouvernement qui devra établir pour les personnes handicapées une politique d'accès aux documents et aux services offerts au public, les ministères, les organismes publics de 50 employés et plus et les municipalités d'au moins 15 000 habitants devront produire et rendre public annuellement un plan d'action en faveur de ces personnes. Dans leur processus d'approvisionnement, les ministères, les organismes publics et les municipalités devront tenir compte de la question de l'accessibilité des biens et services aux personnes handicapées. De plus, le ministre devra être consulté lors de l'élaboration de mesures prévues par les lois et règlements qui pourraient avoir un impact significatif sur les personnes handicapées.

Le projet de loi propose aussi d'autres mesures concernant notamment l'intégration au marché du travail des personnes handicapées et l'accès de celles-ci aux immeubles et à des services de transport adapté dans les municipalités. Il propose de plus que ces personnes soient visées par des programmes d'accès à l'égalité en emploi plutôt que par des plans d'embauche et édicte l'obligation pour le ministre de veiller à ce qu'un rapport soit fait tous les cinq ans sur la mise en oeuvre de la loi.

Enfin, le projet de loi propose d'autres modifications touchant notamment la définition de personne handicapée et la composition du conseil d'administration de l'Office. »

Si je vous parle de cette loi, c'est que souvent, lorsque l'on posait une question, on se faisait répondre qu'avec la nouvelle loi d'accès, ça serait plus facile, mais personne autour de moi ne connaissait cette nouvelle loi.

Dans le milieu de la surdité, il semblerait que seul le CQDA ait rédigé un mémoire sur le projet de loi. De plus, il a été le seul à être officiellement convié à présenter son point de vue lors d'une commission parlementaire sur la nouvelle loi, au Parlement du Québec, en septembre 2004. Après avoir consulté le mémoire du CQDA, je trouve que cette nouvelle loi, surtout au niveau du travail, ne semble pas très adéquate. On se retrouve encore une fois avec le volontariat;



Le ministre Dion avec notre interprète, Linda Lavoie.

Le travail et les personnes handicapées (suite et fin)

les employeurs n'ont aucune obligation en rapport avec l'embauche des personnes handicapées. Il reste encore à voir ces fameux « plans d'action » qui sont prévus dans l'un des chapitres de la loi. C'est une loi qui vise d'abord l'intégration des personnes handicapées à la société québécoise, ce qui veut dire aussi au niveau du travail.

Il reste que, comme il a souvent été dit lors de cette journée, les choses n'ont guère progressé pour l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Malgré tous les programmes, malgré toute la bonne volonté, il est encore très difficile, lorsqu'on est une personne handicapée, de se trouver un emploi. Les gens ont encore beaucoup de préjugés et parfois, lorsqu'un employeur a eu une mauvaise expérience avec une personne sourde, il ne veut plus en engager parce qu'il généralise le comportement de cette personne à toute la communauté sourde. Et c'est bien dommageable pour nous.

Si l'accès aux études postsecondaires est réel, il faudrait que la société québécoise prévoie une suite, c'est-à-dire que les personnes handicapées puissent se trouver un emploi dans leur domaine d'études. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

J'ai eu plusieurs réflexions durant la journée, parce que moi aussi, depuis que j'ai quitté le milieu de la surdité, j'ai eu bien des difficultés à trouver un emploi. Parfois, ce sont les préjugés, justement, qui ont été une entrave. Lors d'une entrevue, un employeur me disait que mon expertise était auprès des personnes sourdes et qu'il ne pensait donc pas que je pouvais l'étendre à d'autres types de personnes, sans même me laisser une chance de lui prouver le contraire. D'autres fois, c'est simplement le fait de mentionner ma surdité dans ma lettre de présentation qui a fait que l'on ne m'a pas contacté pour une entrevue. D'autres employeurs ne savent pas comment utiliser le Service de relais Bell et ne veulent pas utiliser le courriel pour communiquer avec des candidats. Cela fait beaucoup de barrières lorsqu'on est en recherche d'emploi.

Souvent lors des entrevues, on se fait demander qui peut payer pour les adaptations comme l'ATS, par exemple. Et l'on ne sait pas trop quoi répondre. J'ai appris qu'AIM CROIT peut s'en occuper, mais qu'il faut ouvrir un dossier avec eux pour avoir accès au contrat d'intégration au travail (CIT) qui est financé par Emploi-Québec.



Le maire de l'arrondissement Saint-Laurent, M. Alan DeSousa a généreusement accepté lui aussi de faire une allocution.



La ministre de l'emploi, Madame Michèle Courchesne a accepté de répondre aux questions du public.

Il y a également un problème quant aux formations. Bien souvent, l'employeur ne veut pas payer les services d'un interprète pour ce genre d'activités. Donc, les personnes sourdes n'ont pas accès à du perfectionnement en entreprise, même quand cela est nécessaire. Il m'est arrivé une expérience dans ce sens dernièrement avec la ville de Montréal. J'ai été embauchée pour travailler dans les bibliothèques de la ville et je devais recevoir une formation pour apprendre comment fonctionne le système informatique. Au départ, on a reporté ma formation en disant que je serais toute seule avec la formatrice. Mais lorsque je suis arrivée dans le local de formation, je constate que nous étions cinq participants et qu'il n'y avait pas d'interprète. J'ai trouvé la première journée très difficile et fatigante. Pour la 2e journée de formation, la formatrice m'a offert l'aide d'une aide-bibliothécaire qui connaît très bien le système et qui connaissait un peu de LSQ. Sauf que je trouve vraiment que c'est un manque de respect de la part de la ville face à mes besoins.

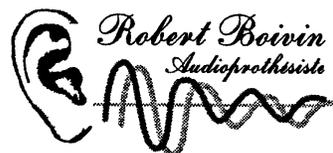
Je sais que, dans le milieu de la surdité, il y a des choses qui commencent à bouger. C'est très important pour nous de faire connaître nos besoins en matière d'emploi et de sensibiliser la population, et surtout les employeurs, au fait que notre surdité ne nous empêche pas de travailler aussi bien qu'une personne qui n'est pas handicapée. Et il faudrait vraiment que les employeurs respectent nos besoins et nos limitations. Donc, j'espère bien voir, dans l'avenir, se développer des projets dans ce sens. Et je serai toujours prête à m'impliquer pour faire progresser les choses au niveau de l'accès au travail pour les personnes sourdes. ■



Suzanne Laforest, intervenante à la Maison des femmes sourdes de Montréal se prête de bonne grâce à un témoignage.



Jules Desrosiers et Joëlle Désiré de la Banque Nationale se prêtant au jeu de la simulation d'entrevue, au centre Joëlle Fortin, interprète.



6772 rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1N 1E1
Métro Langelier
Voix : (514) 256-6565
ATS : (514) 256-6565

Nadia Pozzoli
Audioprothésiste

1969 boul. Rosemont
Montréal (Qc) H2G 1S9
Métro Rosemont

Courriel : rboivinaudio@qc.aira.com

Un 75e anniversaire réussi

Le 29 octobre dernier, avait lieu au Parc Bureau, une activité vins et fromages où l'on pouvait se présenter costumé. Cette activité visait à célébrer le 75e anniversaire de l'Association des Sourds de l'Estrie.

Plus de 50 personnes étaient présentes. Certains costumes, fabriqués par les membres eux-mêmes, ont été appréciés des participants qui ont eu de la difficulté à reconnaître ceux qui les portaient.

Les participants ont eu droit à de petits discours d'anciennes présidentes soit : mesdames Mariette Godbout, Jeannine Villemaire et Marie-Claire Houde. Plusieurs membres actifs, membres de l'ASE depuis le tout début de l'incorporation en 1968, étaient aussi présents.

L'actuel président, Ronald Fournier, a demandé aux participants d'observer une minute de silence à la mémoire de l'un des anciens membres de l'ASE, monsieur Albert Meunier, décédé le 13 juillet dernier.

Lors de cette soirée, les participants ont eu droit à trois services de fromages : les fromages doux accompagnés de vin blanc, les fromages mi-forts accompagnés de vin rouge et les fromages forts accompagnés d'un vin rouge corsé. L'activité a été appréciée des participants.

De plus, lors de la soirée, il y avait un stand où l'on pouvait se procurer une carte magnétique commémorative, le livre d'histoire de la communauté sourde de l'Estrie, édition révisée, ainsi que différents articles promotionnels.



Joyeux participants !

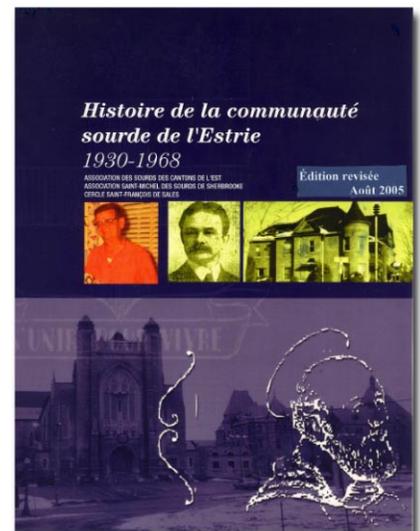


Un livre sur l'histoire de la communauté sourde de l'Estrie de 1930 à 1968

Dans ce document de 92 pages, nous relatons l'histoire du fondateur de la première institution d'enseignement pour les Sourds au Québec et l'histoire de l'ASE jusqu'à 1968, moment où l'organisme recevait sa charte. Mais, dans les faits, c'est depuis 1930 que les Sourds de l'Estrie se réunissent et élisent un président.

Pour en connaître un peu plus sur l'histoire de l'Association des Sourds de l'Estrie, procurez-vous le document en écrivant à l'Association des Sourds de l'Estrie au 600 rue Woodward, suite 200, à Sherbrooke (Québec) J1G 1W3. Le coût du volume est de 20 \$.

Nous avons aussi des cartes magnétiques commémoratives, format carte professionnelles, au coût de 2 \$. ■



De gauche à droite : Ronald Fournier, président actuel, Mariette Godbout, présidente lors de l'incorporation en 1968, Jeannine Villemaire, Rachel Bédard et Marie-Claire Houde, toutes les trois anciennes présidentes.



**Association des
Sourds de l'Estrie inc.**

Depuis 1968

Fondée en 1930 et incorporée en 1968

600, rue Woodward, suite 200, Sherbrooke, Qc J1G 1W3

ATS : (819) 563-2313 avec répondeur en fonction 24 heures

Voix : (819) 563-1186 • Télécopieur : (819) 563-3476

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006 • Courriel : sourdestrie@videotron.ca

Ronald Fournier, président • Dania Romero, vice-présidente et directrice de la promotion •

Stéphane Jacques, trésorier • Alexandra Nadeau, secrétaire • Vincent Leduc, directeur des loisirs

• Audrey Lessard, administratrice • Nathalie Lachance, administratrice

1948-2006

58
ansau
service des
personnes
sourdesCentre
**Notre-Dame
de Fatima**2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601
www.centrendfatima.com

Par Steven GRENIER, directeur des ventes et services

Remise des Prix d'excellence aux animateurs

Le 1er octobre dernier, le Centre Notre-Dame-de-Fatima accueillait les employés de la saison estivale des camps de jour et de vacances (surdité) pour la remise des Prix d'excellence. Le Centre organise cet événement afin de récompenser les monitrices et moniteurs qui se sont démarqués par la qualité de leur travail. Les lauréats ont été jugés d'après leur dynamisme, leur dévouement, la qualité de leur implication ainsi que leur amour pour les enfants. Des bourses ainsi que des plaques-souvenirs ont été remises dans trois catégories, soit : camp de vacances (surdité), camp de jour et spécialistes/sauveteur. Dans chaque catégorie, des mentions spéciales ont également été faites. Voici la liste des récipiendaires : lauréat Camp de séjour : Rémy Loubier; mention : Geneviève Fortin-Boudreault. Lauréat Camp de jour : Jonathan Leduc; mention : Fove Lauzon et Francis Slykhuis-Landry. Lauréat spécialiste/sauveteur : Marie-Josée Richer.

Nous tenons à féliciter les six récipiendaires et leur témoigner notre reconnaissance pour l'excellence de leur travail.

Afin de mener à bien l'immense projet de camp de vacances et de camp de jour du Centre Notre-Dame-de-Fatima, plus de 80 étudiants ont uni leurs efforts pour offrir joie et bonheur aux enfants. À l'année prochaine !



Comité organisateur de l'Omnium Unitron 2005



Les Lauréats de l'équipe d'animation Été 2005

Omnium Unitron : Remerciements

À tous nos collaborateurs/trices, merci de votre participation à l'Omnium Unitron. L'union de la Fondation Surdité et Communication de l'Institut Raymond-Dewar et du Centre Notre-Dame-de-Fatima pour organiser cet omnium a mené à un immense succès.

Nous voulons souligner, également, la généreuse participation de nos collaborateurs principaux : Unitron, Phonak, Gestion du Patrimoine Dominique Janelle, Desjardins Sécurité financière et Fidelity Investments. Votre participation nous aura permis d'amasser près de 18 000 \$. Nous avons reçu 144 joueurs et 184 personnes au souper. Tous ont grandement apprécié l'activité.

Les profits générés seront versés également entre les deux organismes, permettant ainsi d'accueillir les enfants moins favorisés au camp de vacances et répit du Centre et de financer les projets de la Fondation pour accroître l'autonomie des personnes ayant une déficience auditive au Québec.

Au nom des enfants et des adultes sourds, des familles et des membres du conseil d'administration respectif des deux organismes, nous vous remercions sincèrement d'avoir participé à cet Omnium et espérons vous revoir lors de notre prochaine édition.

Marcel Brault, président du Centre Notre-Dame-de-Fatima
Louise Caron Gareau,
présidente de la Fondation Surdité et Communication

**Le Brunch de l'Amitié et la Fête des Neiges
— Édition 2006 —**

Le dimanche 5 février prochain, le Centre Notre-Dame-de-Fatima organise son 8e Brunch de l'Amitié. En plus de déguster un succulent repas, vous pourrez profiter des activités d'hiver offertes par le Centre : glissade sur tube, randonnée en raquettes, patin ou ski de fond (équipements en location). Nos animateurs seront aussi sur place pour vous divertir. Cette journée est organisée en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Le brunch comprend une grande sélection de mets chauds et froids (œufs, bacon, saucisses, pommes de terre, etc.). Procurez-vous vos billets au coût de 10 \$ pour les adultes et de 4 \$ pour les enfants de moins de 10 ans. Plusieurs tirages auront lieu. Amenez votre famille. On vous y attend en grand nombre.

Accès aux sports d'hiver

Comme à chaque année, le Centre propose de nombreuses activités sportives d'hiver et ce, à coût modique. Le ski de fond est à l'honneur avec ses nombreux kilomètres de sentiers balisés et entretenus quotidiennement. Vous pourrez aussi glisser sur nos chambres à air, faire des randonnées en raquettes, ainsi que patiner sur notre nouvelle patinoire extérieure couverte par un grand chapiteau. Un préposé à l'équipement est aussi présent les week-ends et les jours de semaine durant le temps des Fêtes. Petits et grands, vous êtes tous les bienvenus. Location d'équipement disponible. ■

**ASSOCIATION DES SOURDS
DE LA MAURICIE INC.**

Conseil d'administration 2005-2006

Suzanne Rivard, présidente
Réjeanne Janvier, vice-présidente
Annette Gingras, secrétaire
Jean-Marie Mélançon, trésorier
Dionis Magny, administrateur
Gilles Pruneau, directeur
Marie-Josée Lefebvre, dir. des loisirs
Henriette Hadley, directrice
Suzanne Rivard, directrice générale

(819) 694-0292

2^e Soirée Casino de la MFSM



Par Nathalie DUFOUR, directrice

La deuxième soirée casino de *La Maison des Femmes Sourdes de Montréal* a eu lieu le 15 octobre dernier et ce fut un succès. Nous avons eu plus de participants que l'an dernier et la plupart des gens ont joué toute la soirée pour gagner des millions...

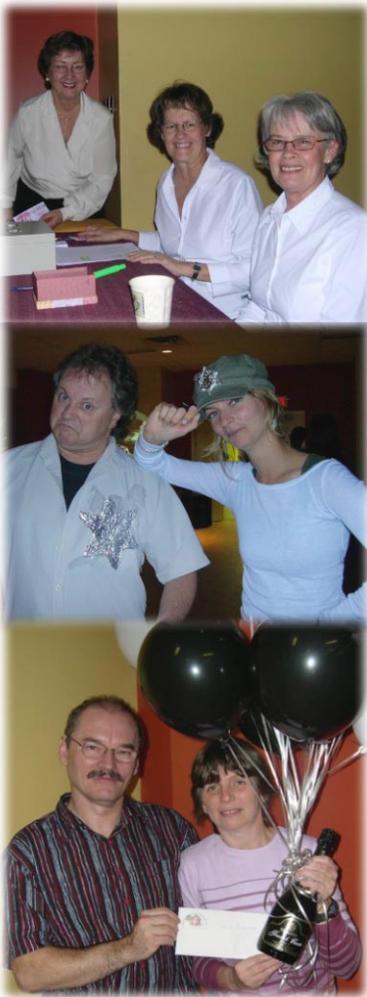
Notre soirée casino est l'événement bénéfique annuel de la MFSM. Cela nous permet d'amasser de l'argent pour continuer à offrir des services aux femmes sourdes victimes de violence conjugale.

Nous remercions très sincèrement les bénévoles et les commanditaires, ainsi que ceux qui ont acheté des billets et qui sont venus nous encourager. C'est grâce à vous tous si notre soirée obtient un si grand succès.

Nous tenons à féliciter toutes les personnes qui ont remporté un prix.

On vous donne rendez-vous l'an prochain pour une autre soirée de jeu et de plaisir.

Photos : MFSM



Les voleurs d'enfance

Le 21 octobre dernier, nous avons fait une sortie de groupe au cinéma et nous étions accompagnées d'interprètes. Nous sommes allées voir le film de Paul Arcand, « Les voleurs d'enfance ». Ce documentaire est produit par Denise Robert et aborde, de façon qui frappe, un sujet encore tabou au Québec : la maltraitance des enfants. Écrit et réalisé par le journaliste et animateur Paul Arcand, ce documentaire montre jusqu'où l'humain peut aller dans l'horreur et ce que fait le gouvernement pour protéger les enfants battus et dont on abuse. Plus de 35 femmes ont pu voir ce film dès sa sortie et ont fini leur soirée au restaurant... Ce fut une très belle soirée très instructive. ■



Regroupement des Sourds de la Capitale inc.

1985, avenue du Sanctuaire
Beauport (Québec) G1E 4E2

À votre service depuis 1983



(418) 667-6275



(418) 667-7169

Vélo des Sourds



Par Paul ARCAND, secrétaire

Randonnée familiale du 9 juillet

La randonnée familiale de Vélo des Sourds du Québec s'est tenue le 9 juillet. Dès 7 h, les cyclistes pouvaient s'inscrire à la ligne de départ qui était située au Domaine de Maizerets, à Beauport. C'est 171 cyclistes qui ont franchi la ligne de départ, à 8 h 15, avec comme destination le Vieux Port de Québec.

Vers 9 h, et sous la pluie, les cyclistes ont emprunté le traversier afin d'atteindre la rive de Lévis où la randonnée s'est poursuivie pendant 35 kilomètres.

À midi, les cyclistes étaient de retour à Lévis et ont pris plusieurs photographies avant de reprendre le traversier vers Québec. Les averses étaient, à ce moment-là, fortes et désagréables. Du Vieux Port de Québec, les courageux cyclistes se sont ensuite dirigés vers le Domaine de Maizerets où il était impossible de rester dehors compte tenu des averses.

Dans une minuscule salle, 72 visiteurs attendaient impatiemment les valeureux cyclistes trempés. Malgré l'étroitesse des lieux, pour les 243 personnes présentes, les activités intérieures se sont bien déroulées. Le tirage des 24 magnifiques prix – vélos pour homme et femmes, téléviseur, entre autres – offerts gracieusement par de généreux commanditaires, ont fait d'heureux gagnants.

Le président, Alain Bourgeois, a surpris les participants en annonçant qu'un agent de voyage remettra à un cycliste de la randonnée 2006, un certificat de voyage pour deux en destination de Cuba. Pour participer au tirage de ce magnifique prix, il faudra s'inscrire à la randonnée qui aura lieu le samedi 8 juillet 2006. Seuls les cyclistes inscrits pourront participer au tirage, les visiteurs y étant exclus. Mais ils auront la chance de remporter l'un des autres magnifiques prix qui seront tirés.

Les dépliants pour la randonnée 2006 sont déjà en circulation. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec Arnold Turbide à : Vélo des Sourds du Québec • Case postale 20 004, boul. Raymond, Beauport (Québec) G1B 3V7 ■



Photo : Vélo des Sourds

Seconde rangée : François Careau, publiciste, Hallison Lacasse, infographe, Benoît Mercier, organisateur, Andrée-Anne Joyal, chargée de l'admission et de l'inscription, Arnold Turbide, trésorier, Jean Lajoie, organisateur. Première rangée : Alain Bourgeois, président. Le secrétaire, Paul Arcand, n'apparaît pas sur la photo.

Le 28^e Championnat canadien de curling des Sourds est sur sa lancée !



Par Yvon MANTHA, coprésident et secrétaire

Il ne reste que cinq mois pour l'organisation de l'événement sportif de prestige national que sera le 28^e Championnat canadien de curling des Sourds. Tout est déjà planifié, bien qu'il reste encore de petits détails.



Deux lieux stratégiques seront à l'honneur lors de ce championnat : le réputé Club de curling Mont-Royal pour les compétitions et l'hôtel Holiday Inn pour le banquet. Deux photos des lieux sont jointes à ce reportage.



Le logo créé par Alain Elmaleh est actuellement intégré aux six surfaces glacées du Club de curling Mont-Royal.



Marco BERTHELOT



Gaston FORGUES

Le président d'honneur de l'événement sera Marco Berthelot, actuel directeur général de Curling-Québec alors que Gaston Forgues, président de la Fondation des Sourds du Québec, sera le directeur des cérémonies. Nous les remercions d'avoir accepté ces postes prestigieux.

Question d'être à la fin pointe de la technologie, de l'équipement, tel que des ordinateurs reliés à Internet et des ATS, sera mis à la disposition de ceux qui seront présents, le tout afin de faciliter la communication durant la semaine.

Si vous avez besoin de plus amples informations que ce soit pour la réservation de billets, votre implication à titre de bénévole, etc., n'hésitez pas à communiquer avec les membres du comité organisateur : Paul Arcand, Donna Bell, André Chevalier, Alain Elmaleh, Guy Fredette, George Krog, Guy Leboeuf ou Yvon Mantha. ■

Trois golfeurs québécois sélectionnés pour le Championnat du monde de golf en 2006



Photo : Alain TURPIN

Par Alain TURPIN, représentant du Québec à l'Association canadienne de golf des Sourds

Pour la seconde fois, le Québec enverra trois Québécois au Championnat du monde de golf qui aura lieu à Edmonton, en juillet 2006, suite à leur qualification lors du 7^e Championnat canadien qui s'est tenu à Ottawa, en août dernier. Alain Turpin, de Montréal, participera à cette compétition mondiale pour la 3^e fois de suite. Il s'agit d'une première pour les deux autres participants soit Maxim Desrochers, 20 ans, de Joliette et Denis Marchand de l'Abitibi-Témiscamingue. Les trois ont terminé, respectivement, en 8^e position, 9^e position et 10^e position.



Également, l'Association canadienne de golf des Sourds a souligné l'intronisation des premiers golfeurs sourds au Temple de la renommée canadienne de golf des Sourds. Défunt, Pierre LeSiège, connu de tous les golfeurs sourds, a été le premier à être intronisé. La fille de Pierre, Mélissa et Bernard, le frère de Pierre, présents à Ottawa, ont accepté avec fierté cet honneur.

Alain Turpin continuera à représenter le Québec au sein de l'Association canadienne de golf des Sourds et veillera à la bonne organisation, avec Martin Morisset et Ginette Gingras, du prochain Championnat canadien de golf qui aura lieu au Mont-Tremblant en 2007. John Klaver, domicilié à Montréal, a été élu vice-président de l'ACGS.

Les golfeurs québécois n'auront jamais fait si bonne figure sur la scène nationale et internationale. Nous vous invitons à consulter les différents sites Internet de golf sourd :

www.cdga.net ou <http://pages.videotron.com/agsqagsq/> ■

Le bureau est ouvert à l'année
Le mardi et le vendredi de
9 h 00 à 16 h 00

Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.
12480, 1^{re} Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942
Courriel : rsca@globetrotter.net



Par Jean-Marc MAJOR

NOTE : L'auteur est membre du conseil d'administration de l'Association sportive des Sourds du Québec. Cycliste émérite, il a participé à deux reprises aux Sourdlympiques. Il a aidé à la réussite des 3e Jeux panaméricains pour jeunes sourds en 2004 et au camp d'entraînement canadien des jeunes athlètes sourds, cet été, à Montréal. Il a été nommé chef de mission de l'équipe canadienne des jeunes sourds qui participera aux 4e Jeux panaméricains l'an prochain à Washington.

Les 3e Jeux panaméricains pour jeunes sourds

L'Association sportive des Sourds du Québec a relevé, quelques années plus tôt, le défi d'organiser les 3e Jeux panaméricains pour les jeunes Sourds, du mois d'août 2004.

En préparation pour ces jeux, plusieurs actions ont été posées par l'Association sportive pour faire en sorte que cet événement ait des répercussions tant au niveau de la performance des jeunes qu'à celui des retombées médiatiques.

D'abord, il y a eu la mise sur pied d'un comité organisateur. Toute la logistique de l'événement a été analysée. Le partage des responsabilités a permis un déroulement plus harmonieux lors de ce grand rendez-vous biennal. Pendant plusieurs mois, et à raison d'une rencontre aux trois semaines, le comité s'est réuni pour faire avancer les différents dossiers : média, interprétariat, horaire, locations, tourisme, hébergement, alimentation, commanditaires, etc.

En plus du comité, un poste de coordonnateur permanent a aussi été créé. Le rôle de cette personne consistait à vérifier que tous les intervenants du comité atteignent bien leurs objectifs : rencontres de mise à jour, visites aux principaux locuteurs d'équipement, envoi d'appels d'offre et vérification des soumissions, etc. Des rencontres de recrutement dans les écoles faisaient aussi partie de son mandat. Cette personne était aussi responsable de quelques sessions d'entraînement de l'équipe du Québec, qui ont eu lieu au cours des semaines précédant les jeux.

Lorsque le grand jour est arrivé, tout était en place pour accueillir les jeunes des différents pays. Ce fut un rassemblement grandiose et, exception faite de quelques petits problèmes, le tout s'est très bien déroulé. Les différents pays participants n'avaient que des éloges à faire au comité organisateur et à son coordonnateur. Malgré la fatigue de tous et chacun, après un investissement d'une si longue durée, nous en sommes venus à la conclusion d'avoir « livré la marchandise ». Ce fut un réel succès. Le mérite d'un comité est bien celui de réussir le tour de force de faire coexister travail et bénévolat. Les personnes impliquées, d'un bout à l'autre de la hiérarchie, ont fait un travail colossal.

Développement des jeunes

Au cours des premiers mois de l'année 2005, nous avons donc poursuivi le développement de nos jeunes entrepris l'année précédente. À la suite des jeux panaméricains pour les jeunes sourds qui ont été tenus à Montréal durant l'été 2004, nous en avons conclu qu'il était nécessaire, sinon vital, de mettre en place une procédure pouvant mener à une amélioration importante du rendement de nos athlètes dans deux disciplines : l'athlétisme et le basket-ball. Il fallait à tout prix que nos athlètes puissent être plus compétitifs face aux autres jeunes des différents pays (États-Unis, Venezuela, Mexique, etc.) lors des prochains jeux panaméricains pour les jeunes sourds qui auront lieu en août 2006 à Washington, DC.

Pour ce faire, l'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) a eu la bonne idée de regrouper tous les jeunes athlètes sourds du Canada afin de les faire participer à un camp d'entraînement. Ce camp est divisé en quatre rencontres de cinq jours

chacune, dont trois consacrées uniquement à l'entraînement intensif. La première rencontre a eu lieu en août 2005 à Montréal et les prochaines seront tenues en mars, en mai (Ontario) et en juillet 2006 (Montréal).

Pour se préparer adéquatement à ce camp d'entraînement, l'Association sportive des Sourds du Québec (ASSQ) a, de son côté, organisé, pour l'année en cours et celle de 2006, des entraînements hebdomadaires (chaque samedi), sous la supervision d'entraîneurs qualifiés (niveau 3 et plus). En préparation à la première rencontre du camp, des entraînements ont eu lieu durant six samedis consécutifs. Nos jeunes ont reçu des conseils et ont pu pratiquer leur sport préféré, à raison de trois heures par semaine.

Il nous faut donc poursuivre dans cette foulée des entraînements hebdomadaires. C'est une occasion particulière pour nos jeunes d'améliorer leur rendement et, surtout, de travailler en harmonie. Les conseils reçus en août dernier seront mis en pratique. L'entraîneur national de chacune des disciplines reste en contact avec les entraîneurs actuels de l'équipe du Québec pour leur expliquer ce qu'il faut travailler plus particulièrement avec nos jeunes. Le suivi est très serré. On remarque ainsi une nette amélioration des performances de nos athlètes tant en athlétisme qu'en basket-ball.

D'octobre 2005 à juillet 2006, les jeunes des deux disciplines auront l'occasion de s'entraîner presque chaque samedi au Centre loisirs du Parc à Montréal. Trente-quatre rencontres, totalisant 68 heures d'entraînement, sous la supervision des entraîneurs de chaque discipline, ont été prévues. Nous encourageons aussi fortement nos jeunes à faire partie d'un club local d'entendants.

Recruter la relève

Parallèlement à ces activités, nous cherchons aussi à recruter de nouveaux jeunes partout dans la province. Nous avons fait parvenir une lettre à l'Association québécoise pour enfant avec perte auditive (AQEPA) et une rencontre a eu lieu le 20 octobre, à Québec, avec les Services régionaux de soutien et d'expertise en déficience auditive, de façon à diffuser l'information partout dans les écoles primaires et secondaires de la province.

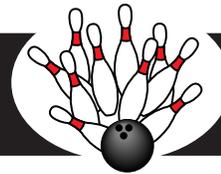
D'autres rencontres pourront aussi être organisées afin de sensibiliser nos jeunes sourds à la pratique d'un sport. Il nous faut développer des jeunes dans différentes disciplines sportives. Mais, actuellement, le but premier est de recruter des jeunes filles de 12 à 14 ans pour former une équipe provinciale capable de se présenter aux prochaines rencontres de mars, mai et juillet 2006 et participer à la sélection nationale qui aura lieu en mai 2006. Nous cherchons aussi à recruter d'autres jeunes de 9 à 14 ans en athlétisme, soit pour la course à pied, les sauts en hauteur et en longueur ou pour le lancer du poids.

Toutes ces démarches engendrent des coûts assez importants. Il faut penser ici à la location de salles, chaque samedi, aux frais reliés aux entraîneurs, aux interprètes, aux nombreux déplacements des différents responsables, ainsi qu'au frais de chacune des rencontres du camp : hébergement, alimentation, animation, etc.

Nous avons actuellement un entraîneur qualifié pour chacune des disciplines. Ces entraîneurs possèdent une formation de haut niveau et poursuivent des études pour améliorer leur certification. Ceci est tout à l'avantage de nos jeunes sourds.

Tel que mentionné plus tôt, d'autres disciplines sportives sont actuellement mises en place. Il en est ainsi pour le badminton et le golf, entre autres, et des structures solides seront érigées au fur et à mesure que des jeunes qui pratiquent des sports différents s'ajouteront. Nous en sommes donc à l'établissement d'une base solide visant le développement et l'accroissement de la pratique sportive de nos jeunes. Nous misons beaucoup sur la relève et nous souhaitons assurer un suivi de qualité pour les années à venir, tout en continuant à développer par la base. ■

Le 7^e Championnat canadien de dix quilles des Sourds



Par Pierre PIGEON, secrétaire du comité organisateur

Photos : Donald ALLARD

Bien représenté, le Québec était la province avec le plus grand nombre de joueuses et de joueurs inscrits au 7^e Championnat canadien de dix quilles des Sourds avec ses onze participants (trois femmes et huit hommes). La Colombie-Britannique, la province la plus éloignée, était représentée par cinq joueuses et cinq joueurs. Suivait l'Alberta avec quatre quilleuses et quatre quilleurs. L'Ontario, province voisine du Québec, a fait piètre figure avec seulement deux inscriptions. Le Yukon et le Manitoba avaient chacun un seul participant.

Le Québec a été très productif avec un total de 17 médailles. Il faut dire merci aux trois joueuses qui ont récolté un total de six médailles. La Colombie-Britannique arrive au second rang avec neuf médailles. L'Ontario, avec seulement deux participants, surprend avec sept médailles. Leur secret, emmener leur entraîneur avec eux. On voit ce que cela donne comme résultat. Avis aux autres provinces...

Beaucoup de spectateurs étaient présents au Salon de quilles international de Montréal, sur l'avenue du Parc, au cours des quatre jours de tournoi. L'élément le plus intéressant du tournoi fut la confrontation entre les deux frères Halas pour l'obtention de la médaille de bronze du tournoi des maîtres. Ces frères, représentant deux

provinces différentes, ont obtenu le même pointage à la fin des huit parties réglementaires et ont dû jouer une partie supplémentaire afin de déterminer celui qui obtiendrait la médaille de bronze. Les spectateurs et les autres joueurs étaient très attentifs lors de cette partie qui s'est disputée chaudement jusqu'à la fin.

Un magnifique souper et une soirée suivaient, au Centre 7400, en vue de clore le 7^e Championnat. Durant cette soirée, le photographe Donald Allard, a présenté un magnifique montage des photos prises lors du tournoi. Benoit Landreville et Rémi Maltais ont présenté une belle pièce de théâtre qui a fait rire tout le monde. Suivaient ensuite la remise de médailles et les félicitations pour l'organisation réussie de ce 7^e Championnat. C'est alors que le président de l'Association canadienne des quilles des Sourds fit une belle surprise au comité organisateur et aux bénévoles en leur remettant à chacun une médaille d'or. Finalement l'Alberta, province hôte du 8^e Championnat, nous a donné rendez-vous à Calgary en mai 2007.

Vous pouvez consulter les statistiques, voir les photos et lire les textes concernant le 7^e Championnat sur le site de l'ASSQ à : www.assq.org et cliquez sur « CCDQS 2005 ». ■



En simple féminin, c'est Gail Zimmer qui a récolté l'argent tandis que Lily Chin décrochait l'or et Rita Labrecque le bronze.



Lors de la confrontation en double, Gilles Gravel et Donald Kay ont remporté l'argent, David Tillet et Paul Halas l'or, Berton Veira et Philippe Mélançon le bronze.



En triple par équipe mixte, ce sont Lynda Milton, Alors Korak et Christel Devos qui ont récolté l'argent; l'or est allé à l'équipe composée de Roy Matsune, Monique Groulx et George Halas; le bronze fut décroché par l'équipe composée d'Elaine Schum, Jacques Gravel et Donald Kay.



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

www.assq.org

Ghysline Fiset, présidente

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511



Nouvelles du CLSM

Fondé en 1901

par Guy FREDETTE, secrétaire

L'administration et la gestion du CLSM vont bien suite à la tenue de l'assemblée d'information des membres.

Lors de cette assemblée, le président du Club Lions Montréal- Villeroy (Sourd) a indiqué que son organisme ferait un don de 1 000 \$ au CLSM.

Depuis septembre, les membres du conseil d'administration ont beaucoup de travail à faire en vue des activités hivernales.

Activités à venir >>>

- **Le 24 décembre**, le CLSM célébrera Noël, en collaboration avec la Maison de la foi.
- **Le 31 décembre**, ce sera le traditionnel Bye, Bye.
- **Avec l'arrivée de l'année 2006**, le CLSM se dirigera vers un autre carnaval. De l'information et de la publicité seront bientôt disponibles à cet effet.

Dépliant

Un comité de travail a élaboré un nouveau dépliant qui sera remis aux membres et distribué aux organismes. Ce comité était formé de : Roland Bolduc, Gilles Boucher, Guy Fredette, Arthur LeBlanc et Azarias Vézina.



Formation

Guy Fredette, du CLSM, et Azarias Vézina, du Club Lions, ont participé à la formation offerte par le CQDA, les 15 et 16 octobre, qui portait sur le fonctionnement de l'État québécois et sur la place qu'occupe le CQDA dans le milieu communautaire.

Offerte en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP), cette formation, sous l'habile main de monsieur Paul-René Roy qui a travaillé 35 ans à la fonction publique québécoise, fut des plus intéressantes.

Nous espérons que le CQDA offrira d'autres formations toutes aussi enrichissantes. ■



On voit l'interprète Johanne Dorval et le formateur Paul-René Roy.

Bonne fête « Monsieur Le Président » !



L'anniversaire de naissance de Raymond Guérard est le 28 septembre, mais c'est le mardi soir 27 septembre qu'une petite surprise fut organisée afin de souligner l'événement. Les membres lui ont offert un petit gâteau et trois chandelles afin qu'il dorme bien au chaud.



Pour son anniversaire, Raymond Guérard a reçu un trou de golf électronique. Depuis, il passe beaucoup de temps chez lui à se pratiquer afin de devenir un golfeur professionnel comme le fut Pierre LeSiège.

Photos : Guy FREDETTE



Chaque mardi, Gilles Fillion est à la corvée de vaisselle.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

LOISIRS - SPORTS - COMMUNAUTAIRE

— CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005 - 2006 —

Raymond Guérard, président • Carole Latulippe, vice-présidente • Guy Fredette, secrétaire
Réjean Brisebois, trésorier • Francis Lambert, loisirs • Jean-François Joly et Roland Bolduc, administrateurs

— COMITÉS DES LOISIRS ET SPORTS —

Réjeanne Livernois, âge d'or • Pierre Caillé, quilles (lundi) — À déterminer, dards (mardi)
Réjean Brisebois, quilles (jeudi) • Hockey cosom : Martin Morel (garçons) - Nadine Petit (filles)

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5 • Bureau et local : ATS ou voix* : (514) 383-0012 • Télécopieur : (514) 385-6795
* Par l'entremise du SRB : 1 800 855-0511 • Courriel : clsm@cam.org • www.surdite.org/clsm




Nouvelles du CLSM (suite et fin)

Voyage à Ottawa • Par Carmen GRISÉ

Le 14 septembre dernier, quatre-vingts participants ont fait un merveilleux voyage en autobus à Ottawa.

Sur place, ils ont pris un amphibus pour visiter les édifices gouvernementaux avant d'effectuer une petite balade sur l'eau. Les participants ont été impressionnés par ce mode de transport et l'ont beaucoup apprécié.

Puis, ce fut le retour dans un autobus conventionnel pour une visite au Musée de la guerre, récemment remis à neuf. Il y avait là de belles choses à voir et les participants ont beaucoup aimé.

Avant de reprendre la route vers Montréal, le groupe de voyageurs s'est arrêté à la Rôtisserie Saint-Hubert de Gatineau.

Les participants sont revenus enchantés de leur voyage par une belle journée d'automne. ■

Photo de groupe : Carmen GRISÉ



Halloween • Par Guy FREDDETTE

Plus de cent personnes ont participé à la fête de l'Halloween organisée par le CLSM dont le local était décoré pour la circonstance.

La fête était organisée conjointement par le CSLM et le Comité de dards. ■



8146, rue Drolet, Montréal



Photos : Jean-Denis CÔTÉ et CLSM

Le gagnant du prix du meilleur costume est Stéphane Gignac.



Francis Lambert a participé à l'organisation de la belle soirée de l'Halloween. Il y a eu un concours de costume et plusieurs personnes y ont participé.

Photos : Jean-Denis CÔTÉ

Le lendemain, une fête de l'Halloween était organisée pour les enfants. On reconnaît Francis Lambert aux côtés d'un spécialiste des reptiles qui explique aux jeunes le mode de vie de ces animaux.



Photo : CLSM



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire



Photos : Guy FREDETTE

Bernard Ross, président de la zone 57, a remis un certificat honorifique « Effectif 100 % » à André Leboeuf, responsable de l'effectif. Ils sont accompagnés du président du Club Lions Montréal-Villeray (sourd). Les membres ont félicité le Lion Leboeuf pour son implication.

Réunion

Le 17 octobre, il y avait réunion du Club en présence du président de la zone 57, Bernard Ross, membre du Club Lions du Montréal-Métropolitain.



Les membres écoutent attentivement la biographie de Bernard Ross, président de la zone 57.

Journée spaghetti

Les heureux gagnants du tirage.



Le 16 octobre dernier, le Club Lions organisait une journée spaghetti au local du CLSM afin d'amasser des fonds. Plus de cent participants se sont présentés et ont fait une réussite de cette journée. ■



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

LION Roland BOLDUC, président 2005-2006

(514) 453-1266

(514) 453-8766

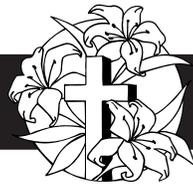
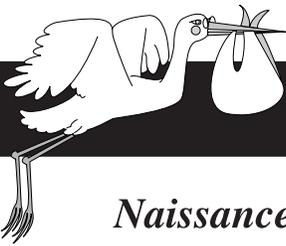
Courriel : rolandbolduc@videotron.ca



8146, rue Drolet
Montréal (Québec) H2P 2H5

* Si nécessaire par le SRB
1 800 855 0511

Vous pouvez devenir membre du Club Lions.



Naissances, mariages et décès

Célébration des Fêtes



Naissances

À Saint-Eustache, le 15 mars 2005, est née **Fanny**, troisième enfant de Chantal Lejeune et Serge Caron. Elle a été baptisée le 9 octobre 2005.

À Montréal, le 29 mars, est né **Jérôme**, premier enfant de Nathalie Gagnon et de Ghislain Primard. Il a été baptisé le 2 octobre.

À Montréal, le 5 mai 2005, est née **Amiella**, premier enfant de Brigitte Forget et de David Gaboury. Elle a été baptisée le 4 septembre.



Allô, Je m'appelle **Noah Brière** et je suis né le 3 juillet. À ma naissance, je pesais 3 kg 195 et mesurait 52,5 cm. Vous me voyez à un mois tenir le menton de mon papa. Si vous attendiez des nouvelles de mes parents, Feza et Michel, ne vous en faites pas trop car je les tiens fort occupés. Vous devinez pourquoi ?

Je vous dis au revoir et vous embrasse.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

À Saint-Clet, le 23 septembre 2005, est décédé **Monsieur Jules Grisé** à l'âge de 73 ans. Il laisse dans le deuil sa sœur Carmen.



À Beauport, le 24 septembre 2005, est décédé **Monsieur Jacques Voyer**, à l'âge de 66 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Fabienne Beauseigle et ses filles Sophie et Lyne.

À Saint-Paulin-de-Maskinongé, le 2 octobre est décédée **Dame Monique Julien** à l'âge de 74 ans. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Suzanne, Rachel et Hélène.

Au Nouveau-Brunswick, le 5 octobre, est décédé **Monsieur Gordon Aubé** à l'âge de 63 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Colette Chiasson.

À Montréal, le 5 octobre, est décédé **Monsieur Henri Fournelle**, à l'âge de 100 ans et 36 jours. Il était le grand-père de Benoît, conjoint de Monique Therrien, correctrice de la revue Voir Dire.

Au Manoir Cartierville, le 18 octobre, est décédée **Dame Georgette Grenier**, à l'âge de 75 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, Christian Dion.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées. ■

Décès



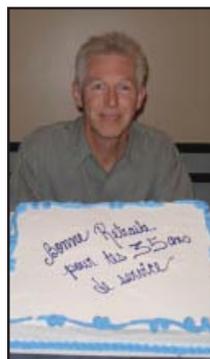
À Montréal, le 4 novembre 2005 à l'âge de 62 ans, est décédé **Roland Elie jr**, amant de Paul Gauthier depuis 19 ans et demi.

Il laisse dans le deuil ses deux sœurs: Ginette Elie et Diane Elie ainsi que Aline Villemaire et ses amis.

De joyeux retraités

Par Arthur
LEBLANC

Retraite de Richard Bernard



Le 8 octobre 2005, un groupe d'amis se sont réunis dans un restaurant de Montréal pour souligner le départ à la retraite de Richard Bernard, après 35 ans de service à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. **Sur la photo**, de gauche à droite, Rosemonde Delagarde et Denis Labrecque, les organisateurs de la soirée, Richard Bernard et sa conjointe, Doris Paquet, Denise Cournoyer, qui fut longtemps la compagne de travail de Richard, et son mari, Arthur LeBlanc. La fête s'est terminée sur diverses anecdotes de la vie de Richard, au grand plaisir des invités.

Bonne retraite à Denis Labrecque après 30 ans de service

Le 28 mai dernier, Denis est arrivé tout surpris à la fête soulignant son départ à la retraite. Quarante personnes étaient présentes afin de lui rendre hommage. Merci à tous d'être venus. ■



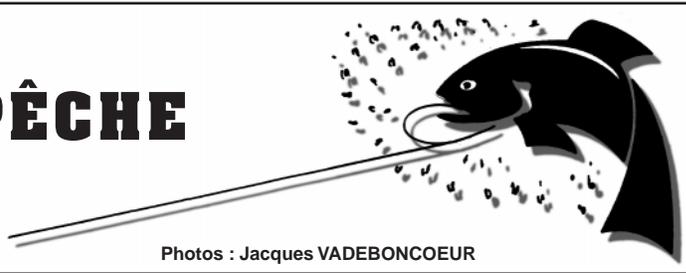
La famille de Denis : son fils Yvon et son amie Mélanie, son épouse Rosemonde, Denis et ses fils Simon et Jerry.



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

vadeboncoeur@moncanoer.com



Photos : Jacques VADEBONCOEUR

À la pêche au réservoir Gouin

Du 5 au 10 septembre dernier, un groupe de six personnes, dont deux couples accompagnés de deux guides (Luc Gareau et moi-même), a réussi une belle pêche au réservoir Gouin. Les photos ci-jointes parlent d'elles-mêmes.

Il est à noter que Chantal Jarry, Jeffrey Green et Manon Proteau en était à leur premier séjour au réservoir Gouin, et qu'ils songent à rapidement y retourner. Tandis que pour Paolo Mignano, il en était à son second séjour, le premier remontant au début de juillet 2000. En ce qui concerne Luc Gareau, il est un habitué de ce plan d'eau depuis 1987.



Paul Mignano est était à son deuxième séjour, le premier ayant été en juillet 2000.



Manon Proteau est fière d'exhiber son beau doré, pêché au réservoir Gouin.



De gauche à droite, Chantal Jarry, Manon Proteau et Jeffrey Green qui tient son brochet de 13 livres et demie.

Félicitations

Je tiens à féliciter Serge Larivière qui est revenu avec un original lors de son séjour à la réserve faunique de Mastigouche. Félicitations.



Les deux guides, Jacques Vadeboncoeur et Luc Gareau.



Au mois de septembre dernier, Serge Larivière a abattu cette femelle original dans la réserve faunique de Mastigouche. Félicitations !

Tournoi de pêche

Veillez prendre note, que le 9e tournoi de pêche sur glace se tiendra le **25 février prochain** au lac Saint-Pierre chez Roger Gladu, un rendez-vous à ne pas manquer.



Association Sourds, Malentendants Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur
Courriel : asmcq@msn.com

C. A. 2005-2006
Présidente : Claudette Vallée
Vice-Président : Germain Raïche
Trésorier : Yves Bolduc

Administrateur : Martin Leblanc
Secrétaire administrative : France Leblanc



LA FONDATION
DES SOURDS
DU QUÉBEC INC.

Bureau de Québec
3348, boul. Mgr Gauthier
Beauport (Québec)
G1E 2W2
Téléphone : (418) 660-6800
Télec : (418) 666-0123

Bureau de Montréal
3955, rue Fleury Est
Montréal (Québec)
H1H 2V1
Téléphone : (514) 323-5794
Télec : (514) 323-6643

Extérieur de Québec : 1-800-463-5617
www.fondationdessourds.net
Courriel : information@fondationdessourds.net

Don de la Fondation des Sourds du Québec au 7^e Congrès canadien des Sourds 2006



La Fondation des Sourds du Québec est heureuse de contribuer à l'organisation du 7^e Congrès canadien des Sourds 2006, suite à un don de 15 000 \$. Sur la photo, de gauche à droite, M. Germain Prince, vice-président de la FSQ, Mme Chantal Giroux, présidente du Congrès, M. Gaston Forgues, président de la FSQ et M. Daniel Forgues, directeur général de la FSQ.

Photo : FSQ



Le 7^e Congrès Canadien des Sourds 2006
se déroulera à Québec
du 17 au 22 juillet 2006

Informations : www.ccs2006dcc.org • info@ccs2006dcc.org

Congrès canadien des Sourds 2006 • 200, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E3

La réponse
à votre appel



Chez Nordia, en tant que gestionnaire de contacts clients, nous sommes heureux de vous assister à établir vos appels téléphoniques.

nordia

3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 510
Saint-Laurent (Québec), Canada H4R 2J8
Tél. : 514.332.5888 • Téléc. : 514.332.9930
www.nordia.ca
